

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE SUR LE THEME

Chapitre I : L'Education et Etat de la délinquance juvénile à Madagascar

Chapitre II : La corrélation trilogique de l'Education- Délinquance juvénile-Réinsertion

Chapitre III : Présentation générale de l'ONG CDA

PARTIE II : LES ACTIONS DE L'ONG CDA

Chapitre IV : Mode de prise en charge de jeunes au sein du CDA

Chapitre V : Démarche méthodologique et résultats

Chapitre VI : Les deux actions opérantes de la réinsertion sociale

PARTIE III : BILAN ET SUGGESTIONS

Chapitre VII : Les aspects positifs et négatifs de la réinsertion sociale

Chapitre VIII : Prospectives

CONCLUSION GENERALE

Bibliographie

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des graphiques

Liste des acronymes

Annexes

Résume

1 – Généralité

En 1990, l'UNESCO (United Nations for Education, Science and Culture Organizations) a lancé un programme intitulé : « Education pour tous ». L'alphabétisation constitue le fondement de ce programme ainsi que la scolarisation des enfants, des adolescents et la formation des adultes. Ce programme a été conçu comme partie intégrante du processus de développement. Actuellement, notamment dans les pays en voie de développement, il existe une situation dans laquelle la population n'a pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou même d'y accéder : la pauvreté.

L'éducation fait partie du mode de vie normal et chaque être humain a le droit d'être éduqué. En revanche, la pauvreté fait obstacle à l'éducation, dont l'insuffisance constitue un frein au développement. Malgré les progrès notables dans le monde, « 14% des enfants sont exposés à différents facteurs influents au sein de la communauté et se ruent vers la délinquance »¹, suite à des lacunes en matière d'éducation quelque soit sa nature.

En outre, la délinquance juvénile est un phénomène considéré par la société comme acte antisocial ou déviance. En effet, la délinquance est une sorte de déviance aux normes qui régissent la vie et l'ordre social. À Madagascar, la délinquance prend différentes formes et est plus ou moins fréquente selon le mode d'organisation de la société dans laquelle le phénomène est considéré : il s'agit de la délinquance qui porte atteinte aux biens et aux personnes. Cela se traduit par le vol, la violence, les fraudes, les infractions, la consommation de drogue, le sexe...

En même temps, ce phénomène est aussi une calamité pour le développement surtout à Madagascar.

2 – Choix du thème et du terrain d'enquête par rapport au thème

Actuellement, à Madagascar, « la population jeune compte près de 3 millions de personnes, 46% des Malgaches ont moins de 15 ans et 20% entre 15 et 24 ans »². Madagascar est donc caractérisée par la jeunesse de sa population. Alors la force productive du devenir de

¹ L'UNESCO en 1990 dans l'étude du lancement de « l'Education Pour Tous »

² INSTAT 1998

Madagascar est constituée par les jeunes d'aujourd'hui. Au contraire, vue la situation actuelle à laquelle les jeunes sont exposés, l'on ne peut espérer qu'ils seront un meilleur avenir de ce pays. Ils sont attirés et influencés par la délinquance juvénile qui conduit à l'inactivité économique et à l'exclusion sociale.

En revanche, les effets de la délinquance juvénile affectent gravement la société, notamment l'ordre dans la vie collective. Ce montre que la délinquance juvénile est un problème qui affecte la société.

C'est pourquoi, il est nécessaire de procéder à une recherche sur le mode de prise en charge des jeunes délinquants ou menacés par la délinquance. Ainsi, le thème de la recherche est-il : « Les rôles de l'Education dans la réinsertion des jeunes »

Et la recherche afférente demande un lieu de stage bien approprié par rapport au thème. A cet effet, l'ONG CDA à Adohatapenaka (Conseil du Développement d'Andohatapenaka) Antananarivo qui réalise déjà un projet de réinsertion des jeunes de 10 à 32 ans s'avère adéquate. Les zones d'intervention du CDA font parties des bas quartiers de la Région Analamanga, où la proportion de jeunes délinquants et inactifs est très importante.

3 – Problématique

Actuellement, si l'on ne procède pas à la prévention de la délinquance juvénile, ce phénomène pourrait entraîner Madagascar vers une profonde pauvreté.

Dans le cadre sociologique, l'éducation est une sorte « d'arme social » pour lutter contre la pauvreté et l'insertion est un moyen de réintégration sociale des individus à travers plusieurs processus. Dans ce cas, pourquoi prendre la réinsertion comme remède et l'éducation comme arbitre de la délinquance juvénile ? Cette image suscite les questions suivantes qui éveillent l'intervention des acteurs sociaux en face d'un vif débat public :

- Comment réduire l'inclination extrême actuelle des jeunes vers la délinquance ?
- Quelle action pratique et adéquate participe à cette réduction ?
- Dans quel cadre cette action est-elle appropriée ? »

4 – Objectifs

L'objectif principal de la recherche est la modernisation du processus de prise en charge de la prévention de la délinquance juvénile, à travers la primauté de l'éducation sur la réinsertion.

Dans l'immédiat, c'est-à-dire à une échelle moindre, l'objectif est de réduire l'inactivité des jeunes, face aussi bien à la vie sociale qu'à la vie professionnelle pour favoriser l'ordre dans la vie collective.

5 – Hypothèses

La supposition de la primauté potentielle de l'éducation sur la réinsertion des jeunes menacés par la délinquance est fondamentale. C'est pourquoi, en face de la problématique posée auparavant :

- L'éducation reste la réponse que le corps social se doit d'apporter à la délinquance des jeunes
- L'éducation complète et à échelle plus large est une méthode opérante sur la réinsertion
- La réinsertion sociale est une mutation importante vers le développement par le biais de la réinsertion éducative et la réinsertion professionnelle.

La réinsertion éducative c'est-à-dire d'assurer aux jeunes un renforcement des capacités intellectuelles et morales.

Cependant, la réinsertion professionnelle concerne toutes les formations qui permettent aux jeunes d'accéder au milieu formel de travail.

6 – Méthodologies

a) – Méthodes et théories d'analyses scientifiques :

- **Sociologie de l'éducation :**

La famille est le noyau primitif de l'éducation, puis le tiers milieu : la rue, l'église, les médias, tout ce qui est enseignement, le sport, le mouvement des jeunes....

- **Le structuralisme :**

« Il existe un décalage entre ce que les hommes vivent et ce qu'ils ont conscience de vivre »³. La démarche structuraliste consiste à expliquer un phénomène à partir de la place qu'il occupe au sein du système dans lequel il est inséré.

³ Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.

- **La psychopédagogie :**

C'est un ensemble de méthodes utilisées à travers l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement. Cette théorie comme aussi la psychosociologie sert en même temps pour comprendre et prévoir les comportements humains.

b) – Démarches et technique de recherche

- **Observation participative :**

Il s'agit d'observer une situation en s'intégrant temporairement au sein du groupe étudié. C'est pourquoi il est fortement postulé l'assimilation totale avec les jeunes bénéficiaires afin de connaître les réalités sur leurs vies quotidiennes, leurs comportements et leurs occupations.

- **L'entretien sous forme individuelle ou de groupe (focus groupe) :**

L'entretien peut être directif (avec des questions préétablies dont les réponses sont déjà préformées), semi-directif (avec des questions établies préalablement et dont les réponses sont ouvertes), ou non directif (en laissant parler l'enquêté, développer ses réponses selon son point de vue).

L'entretien individuel est centré sur des personnes spécifiques directement concernées par le thème de la recherche. Tandis que le « focus groupe » est une technique qui sert à focaliser sur le groupe. C'est le fait de discuter ensemble pour traiter un thème qui concerne un problème lié au groupe pour pouvoir dégager une solution spécifique au groupe lui-même.

- **Technique d'échantillonnage :**

La technique d'échantillonnage sert à classifier et à représenter les variables sociales (type de population, nombre, sexe, âge, situation socioprofessionnelle...) pour pouvoir donner une interprétation des résultats obtenus et pour faciliter l'entretien.

Caractéristiques Types	Age				Sexe		Nombre
	11 à 16ans	17 à 22ans	23 à 28ans	29ans et plus	Masculin	Féminin	
Jeunes du quartier	00	0	12	09	11	15	26
Jeunes réinsérés	25	33	10	02	56	14	70
Total	25	33	22	11	67	29	96

- Technique de sondage d'opinion :

C'est une technique de renseignement et un outil d'étude de phénomène social comme la délinquance juvénile. Elle est à commencer par la reconstitution d'un échantillon représentatif de la population étudiée, suivi d'une enquête pour recueillir des données, et les analyser afin de faire une comparaison.

7 – Limites de la recherche

Durant le processus de recherche, il y a des problèmes rencontrés qui ne favorisent pas l'accomplissement de cette étude. Il y a le fait que le stage a commencé tardivement alors que l'inscription des bénéficiaires du projet du centre est déjà terminée. Sur le plan méthodologique, lors des enquêtes les enquêtés ne disent pas toujours la vérité.

De plus, l'insécurité dans les quartiers de la zone d'intervention du CDA a limité le suivi, la V à D (Visite à Domicile) et les enquêtes qui devraient être profitables au maximum. D'ailleurs, au cours de ces activités, le stagiaire a été obligé d'opérer tout seul.

8 – Structure du livre :

Pour mieux suivre la démarche de la composition du livre, suivant le plan préétabli. En première partie, seront présentées les approches théoriques sur le thème. En général, il s'agit de donner les concepts rattachés à la recherche et aussi la présentation générale de l'ONG CDA. Ensuite, dans la deuxième partie, sera traitée la monographie du terrain suivie de la vérification des hypothèses. Enfin, en troisième partie, seront évoquées les différentes recommandations perspectives favorisant l'analyse et les suggestions d'application prospective.

Partie I : APPROCHE THEORIQUE SUR LE THEME

Rapport-Genouillet.com

« L'éducation est une action qui a pour objectif de former l'esprit de quelqu'un, développer ses aptitudes intellectuelles, physiques, faire acquérir des principes moraux. »⁴.

« C'est l'ensemble des moyens à l'aide des quels on dirige le développement, la formation d'un être humain »⁵.

D'après ces définitions, il y a plusieurs objectifs assignés à l'éducation. Ces objectifs sont surtout : développement des aptitudes intellectuelles et physiques, développement des perceptions morales et sociales pour former un être humain. . En outre, à défaut d'éducation naît la délinquance. Cette délinquance est une sorte de réaction en rapport avec le vice des jeunes dans la vie, due à l'influence de la société.

Ainsi, dans cette première partie, il est nécessaire d'entreprendre une approche conceptuelle sur l'éducation et l'état de la délinquance à Madagascar, puis, voir le rapport entre éducation, délinquance et réinsertion sociale et enfin, la monographie du terrain sur lequel s'exerce la recherche.

⁴ Définition selon le dictionnaire LAROUSSE 1987

⁵ Définition selon le Dictionnaire ROBERT Paul

CHAPITRE I : L'EDUCATION ET L'ETAT DE LA DELINQUANCE A MADAGASCAR

L'éducation à Madagascar prend une place importante dans la vie nationale. Malgré la réforme successive du programme éducationnel par le ministère de l'éducation, le taux d'alphabétisation est de 66.5% dont les femmes constituent 45% tandis que les hommes les 55%.⁶ Ces chiffres statistiques montrent l'amoindrissement de la population Malgache, ayant accès à l'éducation.

En outre, la délinquance juvénile est un fléau qui ne cesse de s'aggraver à Madagascar. Il est en principe la première source de désordre dans la vie sociale.

SECTION I : LA NOTION D'EDUCATION

Il existe une théorie qui se rattache à cette notion d'Education : La sociologie de l'Education qui affirme que « La famille est le noyau primitif de l'éducation puis dans les tiers milieux : la rue, l'église, les médias, tout ce qui est enseignement, le sport, le mouvement des jeunes.... ». De ce fait, à travers la famille et les tiers lieux figurent différentes sortes d' « Education ». C'est-à-dire, l'Education prend diverses formes et aspects selon le milieu où elle est acquise.

I – A : La conception de l'Education :

L'Education dans son sens élargi diffuse plusieurs apparences. Dans un premier lieu : « L'Education permet le développement intellectuel, psychologique et moral dont elle doit épanouir l'être individuel ». DURKHEIM Emile (1858 – 1917 : Education et Sociologie).

Durkheim suggère que l'Education est l'unité de plusieurs processus de développement d'un individu procédés dans le but d'atteindre son objectif. C'est-à-dire qu'elle comprend le développement de la connaissance, le développement intellectuel et spirituel et le développement éthique afin de compléter l'être humain.

⁶ Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.

De la sorte, une autre soutient celle de la première : « L'Education est l'action qui permet à un être humain de développer ses aptitudes physiques et intellectuelles, ainsi que ses sentiments sociaux, esthétiques et moraux dans le but d'accomplir autant que possible sa tâche d'Homme ». cf. « Le vocabulaire technique et critique de la philosophie » ; ANDRE Lalande.

Lalande déclare plus clairement que l'Education incite la capacité intellectuelle, l'amélioration de la moralité, de l'esthétique et de la valeur sociale.

D'après ces deux auteurs, l'Education est en principe une action qui englobe divers aspects selon le milieu ou la conception au quelle elle s'insère. Elle rejoint le physique, les valeurs morales et esthétiques, les valeurs affectives, les connaissances techniques et intellectuelles. Elle est en principe une action qui a pour but de « former un être humain » doté d'une connaissance intellectuelle, d'un lien social prépondérant et d'un sentiment d'appartenance avec une participation à un travail.

I – B : Les différentes formes d'Education

I – B – 1 : L'Education en tant que « instruction »

La première instance de l'éducation est l'instruction : c'est le fait de former l'esprit d'un individu en lui donnant des connaissances nouvelles. Instruire c'est développer un être humain. L'instruction est avant tout la généralité de l'éducation. L'instruction s'agit en particulier l'enseignement, qui est une manière de transmettre des connaissances dans des établissements ou institutions confirmés. De plus, la principale interprétation de l'éducation est l'enseignement : « L'enseignement est une « méthode expérimentale permanente » qui permet de se remettre « à vivre et à créer »⁷. C'est une méthode de transmission de connaissance de manière structurée, qui a pour but de faire vivre et de créer un individu.

⁷ CELESTIN (F.) : *Les techniques Freinet dans l'école moderne* » 1^{ère} édition, 1964 : l'Education permet à un individu de développer l'ensemble de ses possibilités.

I – B – 2 : L’Education comme acquisition morale, culturelle et affective :

L’Education prend aussi l’aspect d’une acquisition morale, culturelle et affective qui se présente par un accompagnement moralisé. C’est le fait de redonner à un individu le sens de la moralité. « L’Education est relative à la fois au cœur et à l’esprit, aux sentiments et aux morales »⁸.

Par cohérence, l’Education dans le volet de la moralité et de perception culturelle a pour but d’adapter les actions humaines à un ensemble des règles d’action et des valeurs qui prévalent comme norme dans une société donnée. C'est-à-dire que cette option a pour but de restaurer une vie communautaire harmonieuse et conforme aux principes moraux.

I – B – 3 : L’Education sur le plan professionnel :

Autrement dit, l’Education représente un enjeu majeur dans le cadre de la profession. L’Education est le facteur accession au travail. C'est-à-dire que sans l’Education, le travail n’est pas envisageable. Il existe une interdépendance entre Education et Profession. Elle assure l’activité économique et une propriété sociale adéquate.

Les apports de l’Education à travers le champ professionnel sont caractérisés par une bonne connaissance en la matière, le comportement professionnel, la réussite, ...

SECTION II : LA DELINQUANCE JUVENILE ET SES IMPACTS SOCIO - ÉCONOMIQUES

Autour d’une nouvelle approche, une théorie fondamentale met l’accent sur la conception de la délinquance juvénile. Le Structuralisme comme théorie affirme « le primat de la structure sur l’évènement ou un phénomène », de la sorte que la démarche du Structuralisme consiste à expliquer la délinquance juvénile à partir de la place qu’elle occupe au sein de la société.

⁸ Dictionnaire LITTRE : l’Education s’apprend en prenant compte du sentiment, culture et affection de l’éduqué

II – A : Définition de la délinquance juvénile :

Comme définition, la Délinquance Juvénile est l'ensemble des infractions commises par des jeunes à l'encontre de l'ordre public et appréhendées du point de vue de leur incidence sociale.

En effet, selon LEVI-STRAUSS (1908): « Les faits sociaux sont structurés par un ensemble de déterminations inconscientes qui s'articulent de manière à former un système organisé. Chacun des éléments de ce système ne se définit que dans la relation qu'il entretient avec les autres »⁹. Ainsi, l'analyse structurale consiste donc à dégager les déterminants qui conduisent les jeunes vers la délinquance puis les impacts négatifs sur la société afin de trouver la modification nécessaire.

Si la délinquance semble être un phénomène constitutif des sociétés humaines et qui dépend de l'organisation de la société. Cette réflexion renvoie à un autre auteur notamment à DURKHEIM Emile (1858 – 1917). Il définit une typologie de la vie en société qui est propre à la relation de la délinquance juvénile avec la société : « La solidarité mécanique qui se caractérise par le fait que les individus s'imitent les un les autre en se conformant à une société qui les transcende »¹⁰

Pour Durkheim, la délinquance juvénile est un fait social qui naît au sein de la société. Elle dépend de la nature et du mode d'organisation de la société. Ainsi, Durkheim confirme que les effets moraux sont rattachés aux suites des faits sociaux.

II – B : Impacts socio-économique de la délinquance juvénile :

II – B – 1 : Les formes de délinquance juvénile à Madagascar :

La délinquance juvénile à Madagascar présente diverses formes selon sa fréquence, sa définition légale, sa nature de délit et de criminologie :

- La délinquance d'Imprudence : Faute involontaire consistant en un manque de précaution sur les conséquences des actes : actes de désordre, d'incivisme, de criminalité, d'insolence... Des actes de fraudes, tromperies, duperies, corruption...

⁹ LEVI-STRAUSS (C.) : « *Anthropologie Structurale I* », 1^{ère} édition, 1958

¹⁰ DURKHEIM (E.) : « *De la division du travail* », 1^{ère} édition, 1893

- Des comportements délictueux : Grossièreté, impolitesse, invective, insulte, acte de vandalisme, de salissure, d'incivilité, de violences...
- La « petite délinquance » : Vols à l'étal, petite fraude, sexe, toxicomanie, pickpockets, alcoolisme, drogue, prostitution...

II – B – 2 : Les impacts négatifs socio-économiques de la délinquance juvénile :

Comme la délinquance juvénile est un fait social, ses impacts sur la société nuisent la vie quotidienne. D'une part, l'impact de la délinquance est le désordre social. Ce désordre est caractérisé par « la rupture ou fracture sociale »: c'est l'insécurité, la désobéissance civil, le dégoût et désintérêt de la vie en société, le développement de l'esprit partisane, la formation de clans, la discrimination de race, de sexe, de religion....

D'autre part, l'absence de l'ordre public qui s'exprime par le non respect des « libertés individuelles ». « Chaque jour nous constatons que des jeunes délinquants ou de jeunes vagabonds sont devenus asociaux en s'opposant à leur milieu. Ils ont exprimé leur opposition dans des réactions de refus, d'agressivité, d'instabilité, d'évasion »¹¹.

De plus, dans le domaine économique, la délinquance juvénile entraîne un impact encombrant. En premier lieu, il y a la paupérisation de la population, le non réalisation des objectifs économiques et la diminution de la force productive dues à l'inactivité des jeunes délinquants. En second lieu, la détérioration économique causée par la précarité professionnelle à l'endroit des jeunes, également d'une mauvaise répartition des ressources financières.

SECTION III : LA NECESSITE DE LA REINSERTION SOCIALE

Pour parvenir à expliquer la relation Education – Réinsertion, une théorie de la Psychopédagogie est adéquate : C'est un ensemble des méthodes utilisées à travers de l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement.

Cette théorie est aussi en relation avec la psychologie sociale et sert en même temps pour comprendre et prévoir les comportements humains. En partant avec ces théories, il existe deux conceptions sur l'utilité de la réinsertion: l'une c'est d'avoir une méthode bien concrète

¹¹ JEAN (C.) : « *Etudes de criminologie Juvénile* » p 32, Bibliothèque de la revue : ENFANCE, Presse Universitaire de France, 1952 1^{ère} édition

et l'autre c'est de prévoir les comportements humains par différents processus. L'ensemble formule la Réinsertion sociale.

D'après COMENIUS (1592 – 1670) : « il faut mettre en œuvre un système d'éducation permettant de ménager, par son organisation en cycles, la progression morale et intellectuelle »¹². Suivant cette affirmation, Comenius propose qu'un système d'éducation bien étudié et progressif s'étend de l'enseignement à la moralité.

MAKARENKO Anton Semenovitch (1888-1939) développa une méthode originale, fondée sur l'alternance de l'étude et du travail, et qui se rapprochait, par sa finalité, de la formation de l'«homme nouveau». Cette méthode insistait, d'une part, sur l'importance de la discipline et de la responsabilisation de l'individu ; d'autre part, le développement de la personnalité de l'individu qui devait être « dirigée et contrôlée». L'auteur cherche à définir l'importance de la réinsertion sociale qui est l'union de ces deux objectifs.

III – A : Notion de réinsertion

La réinsertion est l'action de réintégrer à nouveau un individu au sein d'un groupe tel que l'école, la famille.... ou d'une société donnée. C'est-à-dire qu'il y a auparavant une appartenance de l'individu à un groupe jusqu'à son exclusion sociale. C'est pour lutter contre cette exclusion sociale que la réinsertion est définie. Un individu est inséré socialement lorsqu'il acquiert des normes et des valeurs et est capable de participer à la vie sociale ; c'est aussi l'objectif de la réinsertion.

En outre, l'exclusion sociale est due au chômage, à la rareté de l'emploi qui nécessite une réinsertion professionnelle. La réinsertion professionnelle comprend un processus de réintégration professionnelle dans le monde du travail formel. Le travail est l'un des éléments dont dépend le statut social d'un individu.

En revanche, les jeunes délinquants inactifs sont exclus de la société, c'est pourquoi ils ont besoin d'être réinséré professionnellement.

¹² COMENIUS (Jan Amos Komenský) : « À partir du projet d'une *didactica magna* (*instruction universelle*) »

III – B : Les apports de la réinsertion sociale sur les cibles :

Les apports de la réinsertion sociale couvrent plusieurs dimensions :

Dimension sociale :

- la conformité : toute action sociale, tout comportement individuel ou collectif, repose sur l'idée de conformité, c'est-à-dire de respect d'une norme communément admise (loi, Dina, principes...) afin de préserver l'homogénéité sociale.
- la conscience collective : les pratiques, les valeurs et les croyances y sont très peu différenciées, c'est-à-dire qu'elles ont une valeur commune
- la sociabilité et la cohésion sociale : avoir un bon caractère relationnel et interindividuel en favorisant le lien social qui renforce les échanges et la complémentarité entre les individus.

Ces notions renvoient à Durkheim qui cherche des sentiments communs, des normes communes pour l'altération de l'exclusion sociale¹³. Elles produisent un caractère normatif de l'action sociale.

Dimension économique :

- le travail, facteurs de production et être acteur économique : la réinsertion influe beaucoup sur l'économie par le fait d'accentuer la force productive afin d'augmenter aussi bien le revenu national que familial
- assurance du futur : le futur dépend de la situation actuelle, c'est pourquoi la réinsertion des jeunes favorise un meilleur avenir.

L'apport de la réinsertion sur la dimension économique peut favoriser l'éradication de l'inactivité des jeunes.

Dimension politique :

- la citoyenneté : un citoyen jouissant de l'ensemble de ses droits civiques
- le souci du bien public : les biens publics seront utilisés à une dimension d'intérêt général
- le civisme et l'esprit d'altruisme : avoir un dévouement envers la collectivité et au bien-être des autres.

La dimension politique de la réinsertion caractérise le rôle de tout un chacun envers la communauté et l'Etat.

¹³DURKHEIM (E.) : « *De la division du travail* », 1^{ère} édition, 1893

Dans ce deuxième chapitre, la corrélation entre Education, Délinquance et Réinsertion sera traitée. Les sources de l'échec scolaire ou de l'Education, la résurgence de la délinquance chez les jeunes et la trilogie (interdépendance) entre ces trois notions sont évoquées dans les différentes sections.

CHAPITRE II : LA CORRELATION TRILOGIQUE DE L'EDUCATION – DELINQUANCE JUVENILE – REINSERTION

L'échec de l'influence de l'Education sur les jeunes dépend de l'environnement auquel l'individu est exposé surtout de la famille à laquelle il appartient. La délinquance naît à partir de l'échec scolaire.

En sens opposé, la réinsertion ramène à l'éducation le pouvoir de supprimer la délinquance juvénile. Ainsi, il se forme un cercle vicieux entre ces trois notions.

SECTION I : LES ECHECS SCOLAIRES OU DE L' « EDUCATION »

Les échecs éducatifs sont des fléaux très fréquents, sont à l'origine de la pauvreté et freinent le développement du pays. Un jeune malgache sur cinq (1/5) n'a aucune instruction, près de la moitié n'a pas dépassé le niveau du primaire¹⁴.

« Nous sommes toujours étonnés de constater l'importance que jouent les erreurs éducatives dans l'étiologie de la délinquance juvénile et très fréquemment l'erreur éducative s'analyse en une attitude traumatisante de la part des parents, attitude génératrice d'une réaction de l'enfant »¹⁵. Les échecs scolaires sont à l'origine de la délinquance chez les jeunes.

I – A : Les désordres familiaux :

Comme la famille est le noyau primitif de l'Education, elle joue ainsi un rôle très important dans la réussite de cette Education. L'inaccomplissement des tâches familiales par les parents dans l'Education des enfants conduit à l'échec du système éducatif.

¹⁴ INSTAT : « SOS jeunes : Quelle jeunesse pour le 3^{ème} millénaire », Juin 2000

¹⁵ JEAN (C.) : « Etudes de criminologie Juvenile », Bibliothèque de la revue : ENFANCE, Presse Universitaire de France, 1ère édition, 1952

« Les désordres familiaux nous paraissent également jouer un rôle essentiel, l'enfant témoin de l'ivrognerie du père, de la prostitution de la mère, de scènes scandaleuses et renouvelées, souvent victime de la dilapidation de sa propre paye par ses parents, réagit affectivement »¹⁶.

Jean Chazal affirme que l'Education au sein de la famille dépend en principe des parents, et cette dernière est à l'origine de l'échec éducatif des enfants.

I – B : Crise du lien social :

Le lien affectif au sein de la famille et de l'environnement s'affaiblit, d'où émerge le sentiment de marginalité et la cohésion sociale n'est plus maintenue. Il y a l'exclusion et la précarité. La désintégration de la cellule familiale et communautaire entraîne la crise du lien social chez les jeunes. L'attitude de non appartenance de l'individu à diverses activités au sein de la société dont l'école, la famille suscite un esprit d'isolement et cet esprit conduit à la délinquance pour combler les lacunes en matière relationnelle.

I – C : La pauvreté :

Il est évident que la pauvreté est souvent à l'origine de l'échec scolaire. A cause de la pauvreté, il y a une précarité des moyens pour faire face aux besoins de l'éducation des enfants. Aussi, la défaillance de la méthode éducative pousse-t-elle les jeunes à négliger les établissements scolaires. De plus, la pauvreté de la famille oblige les enfants à abandonner leur étude pour aider les parents à subvenir aux besoins de la famille.

La pauvreté, due à la faiblesse de ressources, se double souvent d'une faible intégration sociale qui amène à considérer les plus pauvres comme des exclus. Par conséquent, la famille à ressource insuffisante n'arrive pas à fournir les matériels et assurer le financement convenable de la scolarisation durant l'année scolaire. Ce qui conduit les enfants et les jeunes à abandonner l'école.

¹⁶ JEAN (C.) : « *Etudes de criminologie Juvénile* » Bibliothèque de la revue : ENFANCE, Presse Universitaire de France, 1^{ère} édition, 1952

SECTION II : LA RESURGENCE DE LA DELINQUANCE CHEZ LES JEUNES

La délinquance n'est pas naturelle chez les jeunes. Elle dépend de la société, de la famille, de l'environnement où le jeune vit. Il existe différents facteurs qui aboutissent à la naissance de la délinquance chez les jeunes. Selon Jean Jacques Rousseau : « l'homme nait bon mais c'est la société qui le corrompt »¹⁷.

II – A : L'oisiveté des jeunes :

Cette oisiveté est le fait que les jeunes n'ont aucune occupation professionnelle alors qu'ils ont beaucoup de loisirs. De ce fait, les jeunes commettent des actes d'imprudence, en principe de la délinquance, pour subvenir à leurs besoins d'épanouissement.

Beaucoup de jeunes des bas quartiers mènent une vie oisive du fait qu'ils ne fréquentent pas les écoles, les églises ; ils n'ont pas d'activités formelles ou même ponctuelles.... C'est pourquoi ils sont inactifs mais ont aussi beaucoup de loisirs et ces derniers les poussent à pratiquer des travaux informels et incorrects (délinquances).

II – B : La crainte de la différence :

Les jeunes craignent d'être marginalisés s'ils n'arrivent pas à suivre la mode, le style de vie en cours. C'est ainsi que la crainte de la différence les pousses à commettre des actes de délinquance. La crainte de la différence est donc une des causes qui renvoient les jeunes vers la délinquance par le fait que le groupe a une grande influence sur l'individu. Et le fait que le jeune est différent de son groupe d'amis ou de travail le met à l'écart, et c'est cet écartement ou le non appartenance qui est inquiétant pour les jeunes.

II – C : L'Influence de la société :

La société joue aussi un rôle en matière de la délinquance juvénile. Les médias, les groupes d'appartenance de jeunes, le cercle d'amis.... Le groupe a une influence sur l'individu et conduit à l'imitation des autres pour pouvoir être accepté.

¹⁷ ROUSSEAU (J.) : l'homme est conçu pour être bon mais la société où il vit le transforme pour être mauvais.

La société est un grand cercle qui assemble des individus qui diffèrent les uns des autres. De ce fait, même si les différences existent les hommes sont obligés de cohabiter ensemble suivant une mode d'organisation. Cette cohabitation rend la conformité entre individu est l'ensemble forme la société. C'est pourquoi, la société influe sur les jeunes en tant que généralité de la mode de vie.

SECTION III : SCHEMA REPRESENTATIF DE LA TRILOGIE

Le schéma représentatif de la trilogie Education-Délinquance-Réinsertion montre la dépendance existante entre ces trois notions. L'échec de l'Education entraîne la délinquance juvénile et la délinquance juvénile nécessite la Réinsertion sociale, alors que la base de la réinsertion sociale renvoie à l'Education de toute nature.

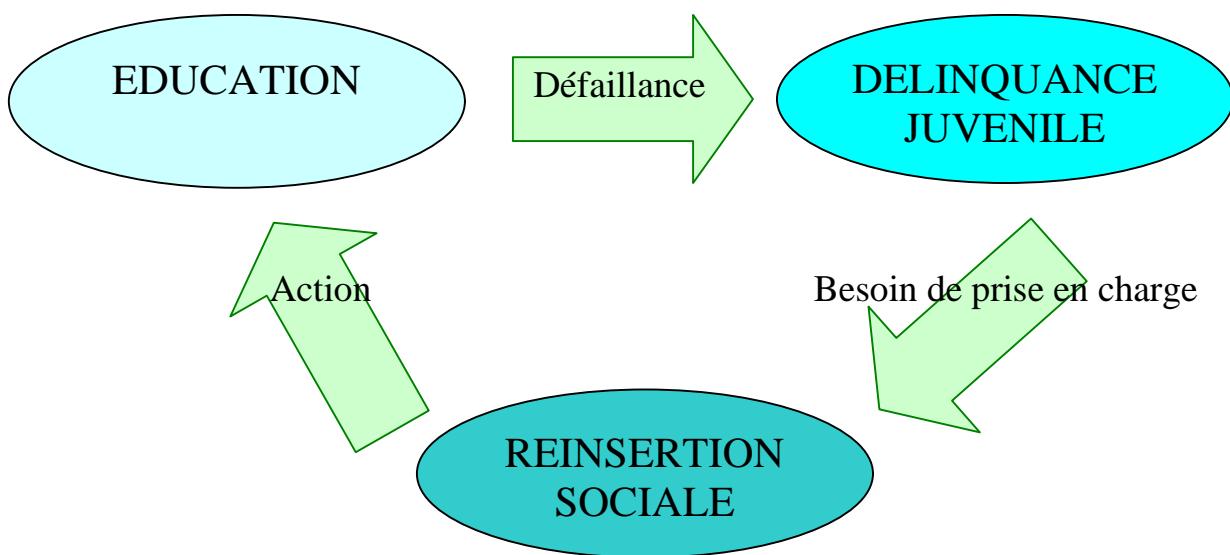


Figure n°1 : Représentation schématique de la liaison entre l'Education, la Délinquance Juvénile et la Réinsertion sociale.

Source : enquête personnelle

Année : 2010

Le troisième chapitre réalise l’apparition en général du lieu de stage où l’étude et la recherche ont été faites. Dans ce chapitre, le cadre général de l’ONG CDA : son historique, ses objectifs, ses organisations et ses projets à l’encontre des besoins de sa population cible sont énoncés.

CHAPITRE III : PRESENTATION GENERALE DE L’ONG CDA

L’ONG Conseil de Développement d’Andohatapenaka ou CDA est un organisme social qui pratique des œuvres sociales au bénéfice de sa population cible. Ces œuvres se reflètent dans trois secteurs, à savoir : économique, social et développement.

SECTION I : CADRE GENERALE DE L’ONG CDA

Une ONG suit un système d’organisation bien formulé dont sa création est important, suivi de son administration et de ses activités qui répondent aux besoins de sa population cible.

I – A : Historique et statut juridique :

I – A – 1 : Volet historique :

En 1982 ont débuté les actions du Conseil de Développement d’Andohatapenaka (CDA). Le Révérend Père Jacques COUTURE est le fondateur de ces actions ; il fonctionne à cette époque comme Père curé de la Paroisse Catholique Saint Michel d’Andohatapenaka. Face à la situation et aux problèmes sociaux de la population, aggravés par l’inondation due au passage du cyclone Honorine, la promotion de la santé maternelle et infantile fut sa première action. Il fit aussi scolarisé les enfants issus des familles les plus démunies. Il s’inspire de la Bible pour motiver ses actions : « Lève toi et marche » (Luc 5 : 23) comme slogan.

A partir de cela les activités du CDA pour résoudre les problèmes sociaux se sont élargies. Actuellement, depuis plus de 20 ans, le CDA, association de proximité, participe à l’amélioration des conditions de vie des habitants de cinq quartiers défavorisés d’Antananarivo, à savoir : Andohatapenaka I, II, III, Ampefiloha Ambodirano et Ampasika Andrefana. Et un nouveau slogan est né : « Agir ensemble, Agir sur la Vie ».

I – A – 2 : Volet juridique :

Dans un premier temps, le CDA a été une association de quartier sous le régime de l’ordonnance 60–133 du 03 Octobre 1960 en juin 1987.

Dans un second temps, le CDA a obtenu l’agrément d’Organisation Non Gouvernementale le 22 janvier 2007 suivant l’arrêté n° 07 / 06.

En outre, sur le plan foncier, le CDA possède une implantation territoriale légale.

I – B : Objectifs et missions :*I – B – 1 : Les objectifs du CDA :*

Pour l’ONG CDA il y a trois objectifs qui guident ses activités :

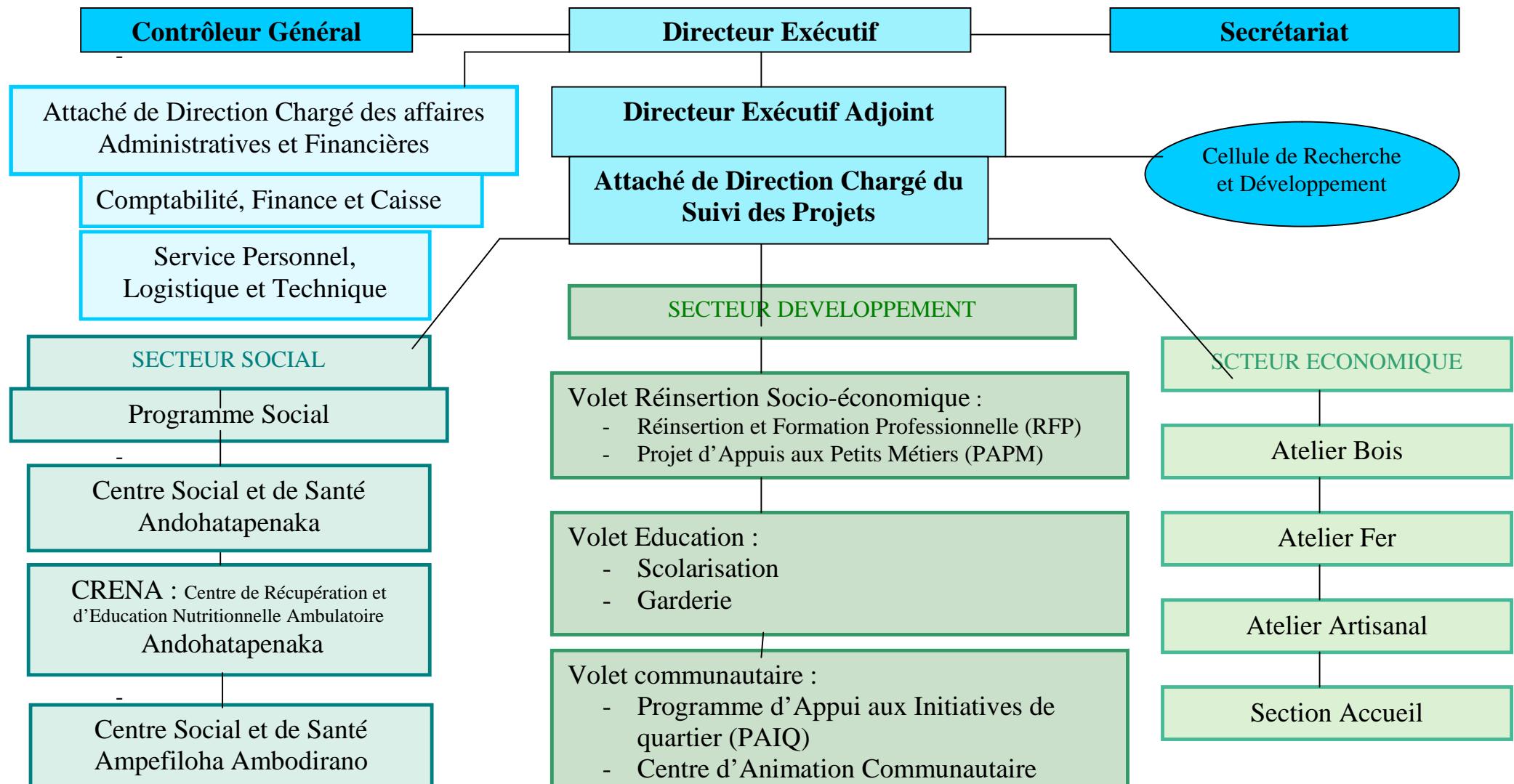
- Renforcer les actions de promotion humaine et de lutte contre la pauvreté ;
- Faire valoir la solidarité par des activités sociales et de développement ;
- Intégrer les dimensions culturelles, civiques et spirituelles.

I – B – 2 : Les missions du CDA :

Les responsabilités du CDA sont basées sur :

- L’auto promotion des quartiers défavorisés de la ville basse d’Antananarivo en entraînant la population à participer à une activité générée directement ou indirectement par elle même ; en améliorant l’état de santé et l’assainissement des lieux et en s’appuyant sur une structure de financement et de gestion : le CDA
- L’auto développement de ses membres, de ses bénéficiaires et de ses responsables en favorisant l’utilisation maximale des ressources humaines et matérielles, notamment par une formation appropriée.
- La participation à des actions d’appui et/ou de mise en place d’activités de développement qui auront des impacts bénéfiques pour les habitants de la zone d’intervention
- La présence d’une inspiration chrétienne et du civisme en organisant les moyens pour faire participer les plus pauvres, en proposant une éducation à la justice et au partage et en favorisant l’évangélisation

- **I – C : Organigramme du CDA et de la RFP :**



- Figure n°2 : Organigramme du CDA
- Source : Service / PAIQ / CDA
- Année : 2009

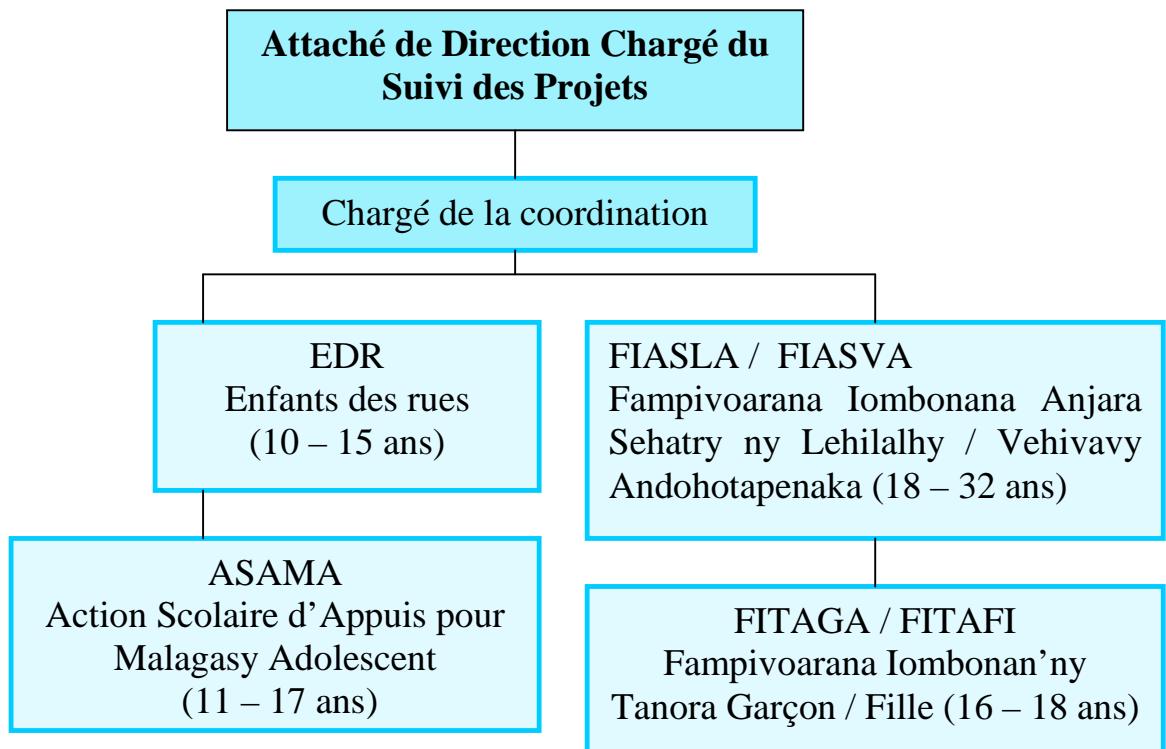
I – C – 2 : Organigramme de la Réinsertion et Formation Professionnelle (RPF)

Figure n°3 : Organigramme de la RFP

Source : Service RFP/CDA

Année : 2009

I – C – 3 : Localisation de l'ONG CDA :

Le CDA a son siège dans un quartier dénommé Andohatapenaka ; dans la Commune Urbaine d'Antananarivo, région Analamanga.

Le CDA est situé dans les zones basses, quartiers inondables, d'Antananarivo dont : Andohatapenaka (I, II, III) ; Ampefiloha Ambodirano et Ampasika Andrefana. Elle fait partie de la Commune Urbaine d'Antananarivo dans les parties ouest.

Il se trouve au bord de la route reliant Ivato à Antananarivo venant des 67Ha au Nord et venant du pont d'Ampasika à l'Est, juste en sortant de la ville et il est implanté à droite de la route et l'enceinte est symbolisée par une plaque portant le nom CDA ou Conseil de Développement d'Andohatapenaka.

En cas de besoin, l'adresse du CDA est : Lot IVL 126 bis Andohatapenaka, Antananarivo 101 Madagascar.

SECTION II : LE MODE DE FONCTIONNEMENT DU CDA

Comme le CDA est un organisme actif pour des activités qui visent le « bien être » de la population située dans les zones basses inondables d'Antananarivo Renivohitra.

II – A : L'équipe professionnelle :

Dans le but d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants, il existe au sein du CDA 120 professionnels qui assure le développement éducatif, médical, social et économique de sa zone d'intervention. Il y a des travailleurs sociaux, des éducateurs, des techniciens et des socio-organisateurs qui travaillent chaque jour à l'insertion professionnelle et sociale. En plus, le comité de gestion, la direction, le service contrôle et des chargés de programme se réunissent deux fois par mois, afin de rendre compte de l'évolution des projets.

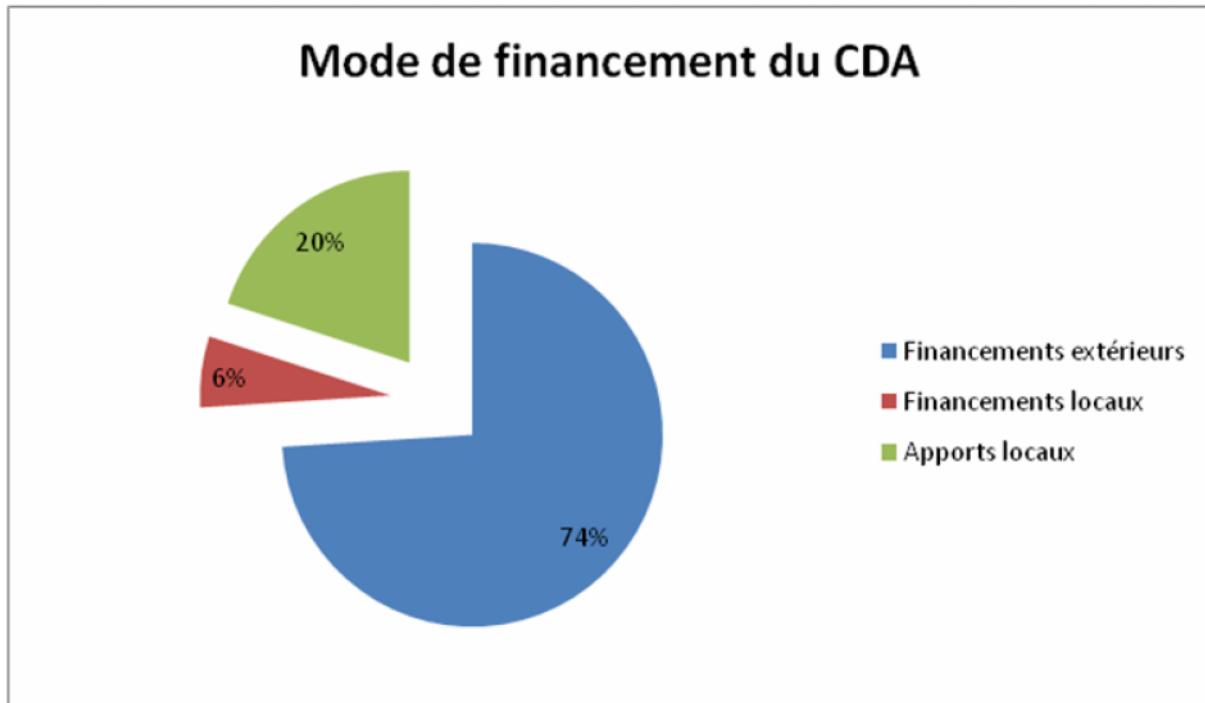
Enfin, le conseil d'administration est responsable devant les partenaires et les représentants civils et religieux des quartiers afin de garantir une gestion transparente de l'ONG.

II – B : Financement : recettes et dépenses

Le mode de financement du CDA comporte trois volets à savoir :

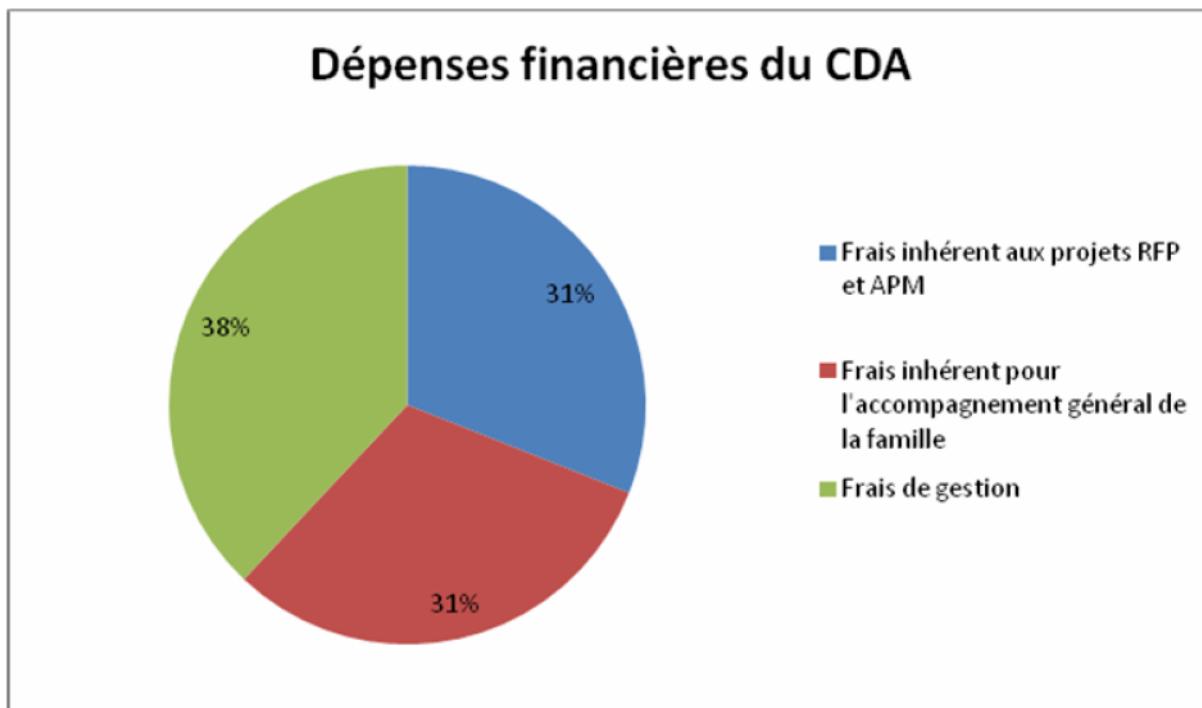
- Financements extérieurs (74%) venant du partenariat international (Miseror, Secours Catholique, Développement et Paix, Enfance et Partage)
- Financements locaux (6%) avec le système des Nations Unies (PAM) et l'Etat (Ministère de la Population, de la Protection Sociale, des Loisirs, de la Santé et du Planning familial...)
- Apports locaux (20 %) : Part obtenue par les différents ateliers et services offerts par le CDA comme à vente d'articles d'artisanat, l'allocation de chambre et maisons d'hôtes, la location de véhicules et de salles avec matériels, atelier de menuiserie, décortiquerie, ébénisterie, ferronnerie, mécanique auto,....

Tandis que les dépenses représentent les aux frais inhérent aux projets et la gestion pour le fonctionnement.



Graphique n°1 : Image graphique de la répartition financière du CDA

Source : Fiche technique du CDA (2009)



Graphique n°2 : Image graphique des dépenses financières du CDA

Source : Fiche technique du CDA (2009)

II – C : Les activités du CDA :

Les activités du CDA sont regroupées en 3 secteurs répondant à l'objectif d'insertion professionnelle et sociale :

Secteur social et projets ponctuels :

- Services sociaux, de nutrition et de santé : prise en charge des cas sociaux et de la santé de la population cible du CDA
- Bureau d'assistance sociale : étude de cas, divers interventions, orientation, conseil et accompagnement familial...
- Service de nutrition : dépistage, prise en charge des enfants malnutris....
- Centre de santé : médecine préventive, curative et santé bucco-dentaire

Secteur développement :

- Volet réinsertion socio-économique : projet RFP (réinsertion des jeunes afin de leur assurer un emploi stable et décent), PAPM (appui et octroi de micro crédit aux initiateurs de petits métiers).
- Volet éducation : projet scolarisation : prise en charge, appui, cantine, sensibilisation...
- Volet communautaire : appui aux associations du quartier, amélioration du cadre de vie et des infrastructures communautaires (ruelles, espaces verts...) et promotion de l'éducation civique et de la citoyenneté par des actions de communication et d'animation culturelle

Secteur économique :

- Production / vente, exportation des produits artisanaux, prestation de service Accueil (chambres et maisons d'hôtes) et Tourisme (location de voiture et guide).

Dans la première partie, une approche conceptuelle est réalisée afin de mettre en place les théories de base et les méthodes conçues pour faire une approche pluridisciplinaire à propos du thème de recherche. C'est pourquoi, il est important de considérer la notion du thème en analysant les concepts qu'il contient. Concernant l'Education, elle est formulée par plusieurs aspects dont les plus importants sont : l'enseignement, l'instruction ; forme d'acquisition morale, culturelle et affective et un aspect d'accès à l'emploi.

En plus la délinquance juvénile à Madagascar tient une place considérable aussi bien du point de vue de la vie sociale qu'économique. Elle prend diverses formes et ses impacts socioéconomiques sont néfastes.

En outre, afin d'éradiquer la délinquance juvénile, il est nécessaire d'entreprendre la réinsertion sociale. La réinsertion par le biais de ses apports sur le plan social et économique est une activité adéquate pour la prévention de l'inactivité et part delà celle-ci, la délinquance juvénile.

Partie II : LES ACTIONS DE L'ONG CDA

« Nous ne devons pas ressentir notre existence comme une essence, nous ne devons pas nous comporter comme quelque chose de statique, ni prendre une position belliqueuse contre l'aspiration à l'évolution ; il est nécessaire que nous considérons les difficultés comme des problèmes dont la solution est exigée de nous, qui nous incitent à un optimisme actif »¹⁸.

Suivant cette affirmation, en percevant l'importance d'une intervention sociale vue les difficultés auxquelles les zones basses sont confrontées, l'ONG CDA apporte sa précieuse contribution à travers différentes activités pour pouvoir apporter des solutions convenables. Concernant la fréquence de la délinquance juvénile dans ces quartiers, le CDA réalise un projet de développement dans le volet réinsertion socio-économique de jeunes.

Les jeunes réinsérés sont des jeunes en situation d'exclusion : déscolarisés et défavorisés. La réinsertion de jeunes, projet Réinsertion Formation Professionnelle ou RFP, au sein du CDA est un atout pour les jeunes de quartiers afin d'être réinséré sur le plan éducationnel et professionnel.

Dans cette partie, divers thèmes seront traités afin de mettre en valeur les apports du CDA pour la prévention de la délinquance juvénile : Les modes de prise en charge des jeunes au sein du CDA ; la primauté de l'Education sur la réinsertion et les apports importants des activités éducationnelles et formations professionnelles sur les cibles.

¹⁸ Dr ALFRED (A.) : « *L'enfant difficile* » : technique de la psychologie individuelle comparée, 1^{ère} édition, 1949

CHAPITRE IV : MODE DE PRISE EN CHARGE DE JEUNES AU SEIN DU CDA

Le CDA comme projet de réinsertion est doté de plusieurs activités afin de valoriser l'objectif de réintégrer les cibles dans le volet social et économique.

La RFP est ainsi un mode de prise en charge de jeunes au sein du CDA pour cibler les enfants, les jeunes et les adultes du quartier qui ne peuvent poursuivre des études et obligé d'accepter des professions précaires pour subvenir à la survie de la famille.

SECTION I : LA REINSERTION FORMATION PROFESSIONNELLE (RFP)

Pour répondre aux besoins de la population concernant la prise en charge des enfants, jeunes et adultes en rapport avec l'inactivité, l'ONG CDA a mis en place un projet lié au développement nommé Réinsertion Formation Professionnelle ou RFP.

I – A : Les objectifs généraux de la RFP :

Les objectifs de la RFP sont repartis sous l'angle du développement et de l'autopromotion des jeunes défavorisés du quartier en :

- Octroyant une opportunité aux jeunes de reprendre leurs études afin d'atténuer la délinquance juvénile et l'inactivité.
- Assurant une formation professionnelle afin de pallier les problèmes des travailleurs mineurs
- Accordant aux bénéficiaires la maîtrise d'un métier qu'ils peuvent exercer tout de suite pour lutter contre l'exclusion sociale.

I – B : Interprétation de la RFP :

La Réinsertion Formation Professionnelle ou RFP est un projet qui a pour cible des enfants de 9 à 14 ans, des jeunes de 15 à 25 ans et des adultes de 26 à 32 ans. Ils sont accueillis et répartis dans des groupes. Cette répartition des bénéficiaires se fait selon leur catégorie d'âge, de sexe, de niveau d'instruction et du rapport familial (père ou mère). Le projet a vu le jour suite à une enquête auprès de la population pour détecter, classifier et

prioriser les problèmes. Ainsi naquit la RFP afin de résoudre les problèmes des jeunes concernant la scolarisation, l’alphabétisation et le chômage qui conduit à l’exclusion sociale.

I – C : Action de la RFP :

En premier lieu, l’action de la RFP est de réinsérer des enfants et des jeunes pour leur orientation et scolarisation. Deuxièmement, les jeunes en âge de travailler et les adultes en situation d’exclusion sont aussi réinsérés professionnellement, afin de leur assurer un emploi stable et décent. Cette première action est pourvue d’un rattrapage scolaire et la remise à niveau et la deuxième action se traduit par l’apprentissage d’un métier.

Durant le cursus de la réinsertion, les bénéficiaires dit « stagiaires » perçoivent des bourses d’études dont le montant diffère d’un groupe à l’autre et une partie est retenue pour le compte d’épargne de chaque stagiaire afin d’économiser pour le démarrage d’un projet génératrice de revenu. De plus, certains d’entre eux bénéficient aussi de la cantine scolaire.

SECTION II : LES DIFFERENTS PROJETS DE LA RFP

Comme projet, la RFP est doté de quatre modes de prise en charge des enfants, des jeunes et des adultes.

II - A: Les EDR ou Enfants Des Rues

Le premier projet est le EDR ou Enfant Des Rues. Les EDR sont des enfants âgés de 9 à 14 ans qui ont à peine fréquenté le milieu scolaire. Ils sont occupés par une insertion sociale et une formation qui s’échelonne sur 3 ans. La répartition des activités de ces trois années de prise en charge est définie comme suit :

- 1^{ère} année : animation culturelle et sociale, civisme et morale, hygiène et assainissement, alphabétisation et rattrapage scolaire.

L’objectif de cette première année est d’orienter vers la scolarisation, ceux qui sont encore en âge de scolaire dans des établissements scolaires d’enseignement général.

En revanche, pour ceux qui ne sont plus d’âge scolaire, ils seront admis en 2^{ème} année dans la RFP.

- 2^{ème} année : rattrapage scolaire, animation culturelle et sociale, hygiène et assainissement, civisme et morale et initiation à la formation professionnelle.

L'objectif est le même que pour la première année concernant l'orientation scolaire, et en plus l'admissibilité en 3^{ème} année.

- 3^{ème} année : formation professionnelle. L'objectif est afin d'intégrer les bénéficiaires dans des entreprises.

II – B : Le projet ASAMA ou Action Scolaire d'Appoint pour Malagasy Adolescent :

Ce projet a pour cible des enfants et des jeunes de 11 à 17 ans afin de leur donner un enseignement de 10 mois pour pouvoir obtenir le CEPE et être inséré à nouveau au sein des établissements scolaires. Ce projet est en coordination avec le PNUD avec un programme conjoint.

II – C : Le projet FITAGA / FITAFI ou Fampivoarana Iombonan'ny Tanora Garçon / Fille

Ce projet a pour cible des jeunes de 16 à 18 ans. C'est un cursus de deux ans en vue de la réinsertion et aussi de formation professionnelle. La répartition de ces deux ans est comme suit :

- 1^{ère} année : remise à niveau avec les activités : animation culturelle et sociale, civisme et morale, hygiène et assainissement, alphabétisation et rattrapage scolaire.
- 2^{ème} année : remise à niveau en 3 mois ; formation professionnelle en 6 mois (**coupe et couture ; coiffure ; ouvrage métallique ; ouvrage bois ; mécanique auto ; gens de maison**) ; et stage en entreprise pendant 3 mois.

II – D : Le projet FIASLA et FIASVA ou Fampivoarana IombonanA Anjara Sehatry ny Lehilahy / Vehivavy Andohotapenaka

Ce projet bénéficie aux jeunes de 19 à 32 ans et plus selon les cas. Parmi ces jeunes il y en a qui sont déjà mariés et ont des enfants. Le cursus est d'un an et la répartition est : remise à niveau en 3 mois, s'il s'agit d'un analphabète la remise à niveau est de 3 mois et plus ; formation professionnelle en 6 mois et stage de formation en entreprise pendant 3 mois.

Après avoir vu les différents projets octroyer par la RFP qui est le lieu du stage auprès du CDA, l'étude nécessite des méthodes et techniques pour renforcer la recherche.

CHAPITRE V : DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET RESULTATS

Dans la vérification des hypothèses posées auparavant, l'étude sur terrain et les différentes techniques utilisées sur terrain sont importants.

SECTION I : RAPPORT DE L'ETUDE SUR TERRAIN

L'étude sur terrain est nécessaire pour avoir la possibilité de rencontrer les réalités de première information. Ainsi, le rapport sur terrain de l'étude vérifie les hypothèses concernant la délinquance juvénile, la nécessité de l'Education et de la réinsertion.

I – A : Choix de l'échantillonnage:

Le choix de l'échantillon se fait par prélèvement de manière aléatoire (tiré au hasard) à cause de la différentiation de l'approche au niveau de chaque enquêtés. C'est-à-dire que, l'approche auprès des jeunes réinsérés est plus facile à puisqu'ils sont toujours disponibles que l'approche auprès des jeunes du quartier qui ne sont pas des bénéficiaires du CDA.

La méthode d'échantillonnage se fait par quota à partir duquel, la création d'un modèle réduit (microsociété) de toute la population jeune de tous les quartiers ciblent du CDA. Ainsi, l'échantillon représentatif est composé de jeunes ayant la même répartition par âge, par sexe, par catégorie socioprofessionnelle et par localité...cela permet ainsi d'obtenir des résultats très proches de ceux que l'on obtiendrait en interrogeant toute la population.

De ce fait, il existe un échantillon de 70 jeunes réinsérés au sein de la RFP comme représentatif de tous les bénéficiaires ; 26 jeunes du quartier avec 11 parents et 02 autorités locales pour représenter la population et 04 enseignants et 03 responsables représentants l'organisation.

I – A – 1 : Types et caractéristiques de la population :

La population concernée par l'étude est de type et de caractéristique différent selon le cas.

Caractéristiques Types	Age				Sexe		Nombre
	11 à 16ans	17 à 22ans	23 à 28ans	29ans et plus	Masculin	Féminin	
Jeunes du quartier	00 00%	05 19,23%	12 46,15%	09 34,61%	11 42,30%	15 57,69%	26
Jeunes réinsérés	25 35,71%	33 47,14%	10 14,28%	02 2,85%	56 80%	14 20%	70
Parents					06 54,54%	05 45,45%	11
Autorités locales					00 00%	02 100%	02
Enseignants					01 25%	03 75%	04
Responsables					00 00%	03 100%	03
Total	25 21,55%	38 32,75%	22 18,96%	11 9,48%	74 63,79%	42 36,20%	116

Tableau n° 1 : Tableau représentatif des types et caractéristiques des personnes et groupes enquêtés.

Source : enquête personnelle

Interprétation du tableau :

Le tableau ci-dessus montre les différents types et caractéristiques de l'échantillon des enquêtés qui sont désigner comme représentatif de la population entière. Ainsi, comme typique des jeunes du quartier, il y a 26 jeunes (17 à 30ans) choisis par VAD et au hasard pour entretenir et enquêter pour but de la découverte des jeunes du quartier.

En suite de même pour les jeunes réinsérés par projet, concernant l'entretien de groupe, 08 focus groupes ont été effectués durant le stage. L'un est avec les bénéficiaires du

projet ASAMA (10 élèves, de sexe différent et âgé de 11 à 17 ans), l'autre avec les jeunes du projet FITAGA/FITAFI 1^{ère} année (24 élèves de 08, 07, 09 personnes par focus, de sexe différent et âgé de 16 à 18 ans) et le troisième est avec le projet FIASLA/FIASVA (36 stagiaires de 09 personnes par focus, de sexe différent et âgé de 19 à 32 ans). Le but du focus groupe est d'inciter l'expression des problèmes éventuels des jeunes et de solliciter des solutions par le groupe lui – même.

Les thèmes à discuter dans le focus groupe et pour le sondage d'opinion sont :

- La délinquance juvénile est-elle une réalité ou un mythe dans votre quartier ?
- Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ?
- L'Education et la réinsertion sociale sont- elles adéquates pour les aider ?

De plus, les parents et les autorités locales sont dénommés spécifiquement par VAD et par entretien particulier. Les 11 parents choisis sont des parents qui ont des enfants bénéficiaires du projet de la RFP du CDA et les autorités locales sont des responsables de Fokontany. Ils sont enquêtés concernant leurs points de vue sur les jeunes du quartier et concernant la nécessité de la réinsertion.

Aussi, les enseignants au sein de la RFP sont – ils entendus au sujet de déroulement du cursus de la réinsertion et de l'Education.

Enfin, les responsables sont entendus sur la politique de la réinsertion et de l'Education des jeunes réinsérés. Au total, le nombre des enquêtés sont de 116 personnes.

Les différents questionnaires sont classés dans les annexes.

I – A – 2 : Situation et niveau de vie :

Dans la technique d'échantillonnage, la connaissance préalable sur le plan social, économique et professionnel des individus prise en tant qu'échantillon est nécessaire. Puisque cet échantillon représente la totalité de la population, alors, c'est en principe des individus assez représentatifs de situation et de niveau de vie semblable et lié au domaine de la recherche.

2 – a) : Situation socioprofessionnelle :

La situation socioprofessionnelle concerne le niveau d'instruction, la situation matrimoniale.

Type de population	Niveau d'instruction				Situation matrimoniale	
	Analphabète	Niveau primaire	Niveau secondaire	Niveau terminal	Marié	Non marié
26 Jeunes du quartier	07 26,92%	11 42,30%	06 23,07%	02 7,69%	08 30,76%	18 69,23%
70 Jeunes réinsérés	04 5,71%	35 50%	24 34,28%	07 10%	04 5,71%	66 94,28%
Total : 96 individus	11 11,45%	46 47,91%	30 31,25%	09 9,375%	12 12,5%	84 87,5%

Tableau n°2 : Tableau représentatif de la situation socioprofessionnelle des jeunes enquêtés

Source : Enquête personnelle

Interprétation du tableau :

Le tableau montre le niveau d'instruction des enquêtés ainsi que leur situation matrimoniale.

- Parmi les 26 jeunes du quartier enquêtés : 07 sur 26 jeunes sont analphabètes donc 26,92% ; 11 sur 26 jeunes (42,3%) sont de niveau primaire ; 06 sur 26 jeunes (23,07%) de niveau secondaire et 02 sur 26 jeunes (7,69%) de niveau terminal. De plus 08 sur 26 jeunes sont mariés soit 30,76% et 18 sur les 26 jeunes sont non mariés soit 69,23%.
- Sur les 70 jeunes réinsérés : 04 jeunes sont analphabètes soit 5,71% ; 35 jeunes sont de niveau primaire donc 50% ; 24 jeunes de niveau secondaire ou 34,28% et 07 jeunes de niveau terminal soit 10%. Ainsi, 04 jeunes sont mariés soit 5,71% et 66 jeunes non mariés ou 94,28%.
- Au total, parmi les échantillons, 11 sont analphabètes ; 46 de niveau primaire ; 30 de niveau secondaire ; 09 de niveau terminal ; 12 mariés et 84 non mariés, dont le pourcentage respectif est de : 11,45% analphabètes ; 47,91% niveau primaire ; 31,25% niveau secondaire ; 9,375% niveau terminal ; 12,5% mariés ; 87,5% non mariés.

2 – b) : Situation socioéconomique :

La situation socioéconomique concerne la taille du ménage, le revenu de chaque foyer et le logement ainsi que l'hygiène de vie.

• Taille du ménage et revenu

Type de population Et Effectif	Nombre de personnes au sein du ménage			Nombre de jeunes travaillant par ménage				Revenu du ménage par mois		
	1 à 5	6 à 9	10 et plus	0	1	2	2 et plus	< 60 000Ar	< 100 000Ar	100 000Ar et plus
26 Jeunes du quartier	10	11	05	16	08	02	00	11	12	03
70 Jeunes réinsérés	16	39	15	34	27	06	03	46	19	05
Total : 96 individus	27	50	20	55	30	08	03	57 59,375%	31 .32, 29%	08 8,33%

Tableau n° 3 : Caractéristique du ménage et revenu des jeunes enquêtés

Source : Enquête personnelle

Interprétation du tableau

Ce tableau montre la taille et le revenu de chaque ménage des enquêtés.

Dans ce cas :

- 27 sur 96 personnes appartiennent à une famille composée de 1 à 5 personnes ; 50 pour une famille formée de 6 à 9 personnes et 20 de la famille constituée de plus de 10 personnes.
- Au sein du ménage, 55 jeunes ne travaillent pas, 30 travaillent seuls en plus de parents pour subvenir à une famille entière ; 08 jeunes travaillent à deux pour assurer la survie de la famille et pour les plus de deux jeunes par ménage, il y a 03 jeunes qui travaillent au sein de la famille.
- Concernant le revenu de chaque ménage, 57 (59,375%) obtient un revenu par mois de moins de 60 000 Ar ; 31 (32,29%) reçoivent un revenu moins de 100 000 Ar et 08 (8,33%) ont un revenu plus de 100 000 Ar par mois.

- Logement et hygiène de vie

Type de population Et Effectif	Nombre de chambre			Eau potable JIRAMA		Electricité JIRAMA		Douche et WC Personnel	
	1	2	3	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
26 Jeunes du quartier	11	12	03	11	15	06	20	03	23
70 Jeunes réinsérés	12	36	22	34	36	17	53	21	49
Total : 96 individus	23	48	25	45 46,875%	51 53,125%	23 23,95%	73 76,04%	24 25%	72 75%

Tableau n°4 : Situation de logement et d'hygiène du ménage des jeunes enquêtés

Source : Enquête personnelle

Interprétation du tableau

Le tableau donne un aperçu général de la situation de logement et d'hygiène de chaque ménage :

- 23 personnes vivent dans une seule chambre avec sa famille; 48 personnes dans deux chambres et 25 dans trois chambres pour toute la famille.
- 45 (46,875%) personnes jouissent de l'eau potable mais 51 (53,125%) de personnes ne bénéficient pas de l'eau potable de JIRAMA.
- 23 (23,95%) usent de l'électricité tandis que 73 (76,04%) n'utilisent pas de l'électricité de JIRAMA
- 24 (25%) ont une douche et un WC personnel, pourtant, 72 (75%) n'en possèdent pas.

2 – c) : Culture, loisir et NTIC :

La culture de l'échantillon concerne la religion, et le loisir porte sur le sport, le scoutisme, la chorale,... tandis que le NTIC (Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication) touche la télévision, la radio, les journaux, l'internet et les agences de communication...

Type de population Et Effectif	Religion		Loisirs		NTIC	
	Membre	Non Membre	Membre	Non Membre	Membre	Non Membre
26 Jeunes du quartier	08	18	08	18	12	14
70 Jeunes réinsérés	34	36	29	41	12	58
Total : 96 individus	42	53	37	59	24	72
	43,75%	55,20%	38,54%	61,45%	25%	75%

Tableau n°5 : Situation culturelle, loisirs et NTIC des jeunes enquêtés

Source : Enquête personnelle

Interprétation du tableau

Ce tableau donne la généralité de la religion de l'échantillon ainsi que les loisirs et l'accès à l'NTIC :

- 42 (43,75%) personnes sur 96 sont chrétiens dont 53 (55,20%) ne le sont pas.
- 37 (38,54%) personnes ont des loisirs tandis que 59 (61,45%) n'ont pas.
- 24 (25%) ont l'accès au NTIC et que 72 (75%) n'ont pas accès aux différents types de NTIC

I – B : Commentaire général:

Le choix de l'échantillonnage permet d'étudier l'ensemble afin d'en dégager une présentation unique de cet ensemble et d'avoir une même et seule réponse (sondage d'opinion). . De plus, la méthode probabiliste (sous forme de pourcentage) dans un échantillon est aussi importante, elle permet de prendre une décision qui dépend des opinions recueillies sur le thème.

Ici la question de sondage est la question n°2 dont la première (La délinquance juvénile est-elle une réalité ou un mythe dans votre quartier ?) n'a pas besoin d'être sondée puisque cela est constaté même par simple observation. C'est-à-dire que les enquêtés sont d'accord à 100% que la délinquance juvénile est une réalité dans les quartiers.

Tableau résumant les réponses obtenues auprès des enquêtés pour la question n°2 :

Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ?

Type de population et effectif	Question n°1		Observations
	Plusieurs	Rien	
26 Jeunes du quartier	07 26,92%	19 73,07%	Les jeunes du quartier ne sont pas totalement convaincus qu'ils ont des problèmes dans la vie
70 Jeunes réinsérés	70 100%	00 00%	Les jeunes réinsérés sont à 100% conscients qu'il y a des difficultés dans leur vie
11 Parents	11 100%	00 00%	Les parents aussi sont de même avis que les jeunes et sont confrontés à des problèmes socioéconomique et professionnel
02 Autorités locales	02 100%	00 00%	Les autorités affirment précisément que les jeunes ont des difficultés
04 Enseignants	04 100%	00 00%	Les enseignants aussi assurent l'existence des problèmes des jeunes
03 Responsables	03 100%	00 00%	Les responsables sont conscients des difficultés des jeunes
Total : 116 individus	97 83,62%	19 16,37%	Tous les enquêtés sont presque conscients de l'existence des difficultés des jeunes à part les 19 jeunes du quartier qui sont probablement dans la déviance et la marginalité.

Tableau n°6 : Tableau résumant le Sondage d'opinion auprès des enquêtés concernant la question : Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ?

Source : Enquête personnelle

Interprétation du tableau :

Le tableau montre que 80% des réponses confirment l'existence des problèmes qui se manifestent dans la vie des jeunes des quartiers d'Andohatapenaka I, II et III ; d'Ampefiloha Ambodirano et d'Ampasika Andrefana. Ces problèmes sont classés suivant des catégories.

I – B – 1 : Problèmes au niveau social :

1 – a) : Bas niveau d'éducation :

Ainsi, le problème le plus fréquent des jeunes est la situation sociale. La majorité des jeunes du quartier et les jeunes réinsérés, cibles du CDA, sont victimes de l'abandon scolaire. Cet abandon est dû principalement à la défaillance des méthodes d'éducation et de l'encadrement familial ainsi que de l'insuffisance ou la précarité des moyens face aux divers besoins financiers, matériels et de temps de l'éducation. Il s'ensuit que, 11.45 % des jeunes au total sont analphabètes, 47,91 % de niveau primaire, 31,25% de niveau secondaire et 9,375% seulement atteignent le niveau terminal¹⁹.

1 – b) : La surpopulation et la précarité de l'environnement :

De plus, les zones d'Andohatapenaka, d'Ambodirano Ampefiloha et d'Ampasika Andrefana présentent une forte surpopulation. Démographiquement, l'exode rural et la famille nombreuse sont à l'origine de ce phénomène, soit 50 individus parmi les 96 jeunes enquêtés vivent au sein d'une famille composée de 6 à 9 personnes et 48 jeunes vivent dans une famille qui n'a que deux chambres. Ce phénomène de surpopulation entraîne la prolifération des bidonvilles et conduit à la division du groupe sociale et ethnique. Les jeunes sont les cibles de cette division à travers lesquels ils ne représentent plus dans la société le respect, l'altruisme, le civisme, la solidarité... mais plutôt le chacun pour soi. Victime de cela, les jeunes sont marginalisés et empruntent l'esprit de déviance.

L'environnement social que les jeunes vivent chaque jour les pousse à détester leur quartier. L'infection de l'hygiène et de l'assainissement qui conduisent au mauvais état de santé, l'inexistence des espaces vertes ou des loisirs,... D'après les chiffres, au total 75% des jeunes du quartier n'ont pas de WC personnel, 76,04% ne bénéficient pas de l'électricité de JIRAMA et que 53,125% n'utilisent pas d'eau potable²⁰.

1 – c) : Le chômage ou l'insuffisance d'activité économique formelle :

Les jeunes qui sont en âge de travailler, se trouvent au chômage ou inactifs, soit 55 jeunes ne travaillent pas parmi les 96 enquêtés (57,29%). Le chômage a mis l'accent sur le

¹⁹ Source : Tableau n°2 : représentation de la situation socioprofessionnelle

²⁰ Source : Tableau n°4 : situation de logement et d'hygiène du ménage

déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises et le niveau de formation moyenne des jeunes du quartier. Alors que les exigences professionnelles, techniques et intellectuelles de ceux qui proposent un emploi sont élevées, le niveau de qualification de ceux qui sont à la recherche d'un travail n'est pas nécessairement apte à y répondre.

Cette inadéquation entre offre et demande en qualification constitue un facteur aggravant sur le marché de l'emploi. Elle explique pour une large part le chômage des jeunes qui quittent l'école en étant peu qualifiés du tout.

I – d) : Absence de connaissance en culture et en valeur sociale :

La population des bas quartiers sont en principe des migrants venant de campagnes. Par conséquent, elle pratique des différentes cultures et la valeur humaine diffère d'ethnie en ethnie selon leur fonctionnelle. De ce fait, les jeunes sont désorientés et ne savent même plus les normes dans la société et les habitudes ou dispositions à acquérir en tant que membre de la société. C'est pourquoi, le fait de vendre des drogues, de s'adonner à des relations sexuelles dès leur jeune âge ne sont plus anormaux.

I – B – 2 : Problèmes du niveau économique :

2 – a) : La précarité professionnelle :

Les jeunes en âge de travailler dépourvus d'éducation (soit 09 individus seulement sur 96 enquêtés ont atteint le niveau terminal), sur le plan formel du travail, sont exposés à une situation d'instabilité. Ils sont obligés d'admettre une profession très précaire pour éviter l'inactivité. Alors que ce fait entraîne la délinquance juvénile par le fait de subvenir aussi bien aux besoins personnels qu'à ceux de la famille entière. La précarité professionnelle est caractérisée par le fait que les jeunes n'ont pas d'activités formelles pour assurer leur survie et versent dans la prostitution, l'exploitation des drogues et le vol et vendent même leurs propres biens à la maison...

2 – b) : Les inégalités économiques :

Lorsque l'inégalité économique est abordée, il renvoie à l'étude du revenu surtout du revenu individuel et par foyer. Le revenu par foyer est très bas, soit moins de 60 000 Ar par mois. Madagascar subit actuellement une crise économique où la répartition de revenu diffère

d'une société à l'autre, ainsi 57 jeunes sur 96 enquêtés vivent d'un revenu de moins de 60 000Ar soit 59,375% et que 08 jeunes sur 96 seulement vivent d'un revenu de plus de 100 000Ar soit 8,33%.

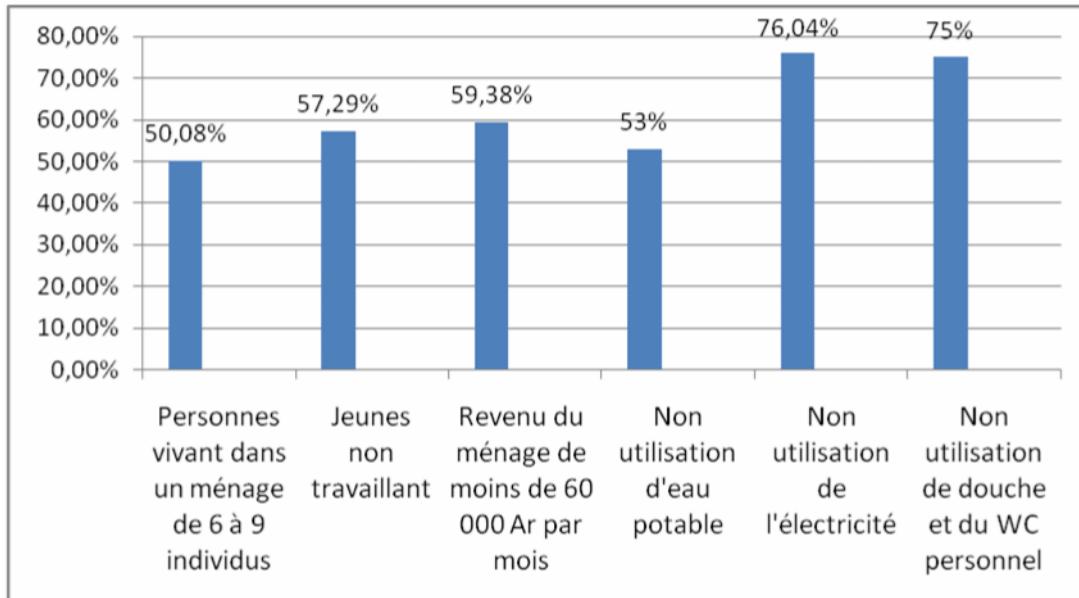
C'est pourquoi l'inégalité économique est un problème majeur pour les jeunes du quartier. Elle les empêche de s'épanouir dans la vie et les conduits à commettre des actes antisociaux pour pallier les lacunes, c'est-à-dire la pauvreté.

I – B – 3 : Problèmes du niveau politique :

Sur le plan politique, les jeunes ont présenté la perception d'être utilisé politiquement puisque mise à part la crise qui survient actuellement, les jeunes sont victimes d'une manipulation politique quand on considère le pourcentage de jeunes morts ou disparus durant les affrontements survenus dans la capitale. Les jeunes du quartier bas sont parfois victimes d'exploitation politique à cause de l'ignorance et du comportement marginal facile à inciter.

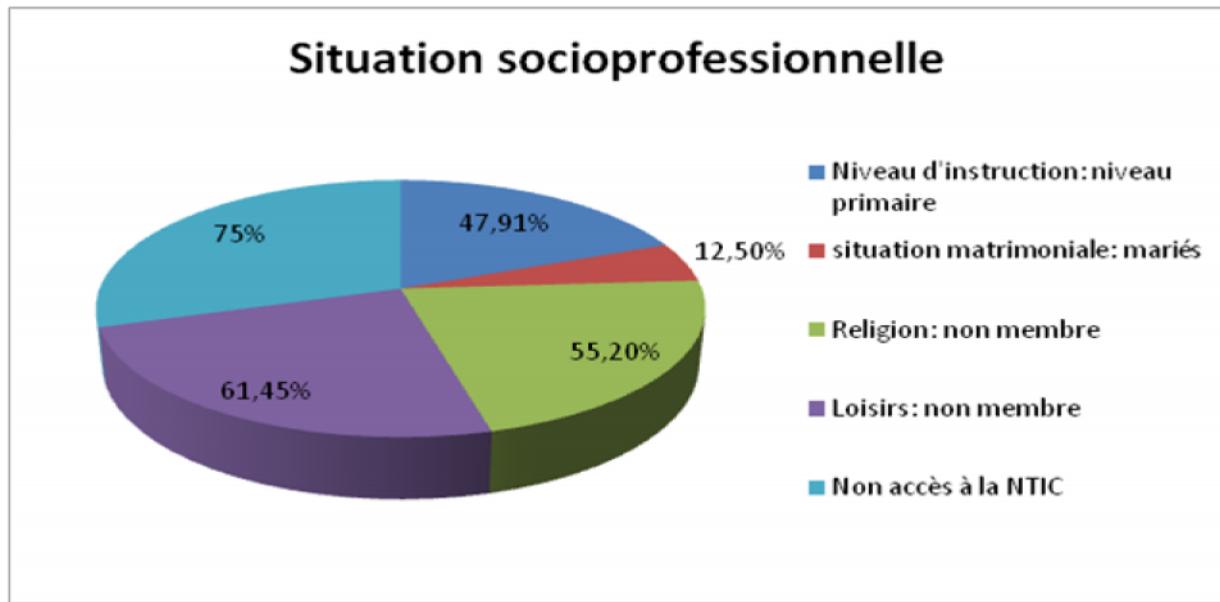
Résumé graphique des principaux problèmes de jeunes du quartier cible du CDA parmi les 96 jeunes enquêtés

Situation socioéconomique



Graphique n°3 : Représentation en histogramme des problèmes socioéconomiques des jeunes des quartiers ciblent du CDA.

Source : Enquête personnelle (2010)



Graphique n°4 : Représentation en secteur des problèmes socioprofessionnels des 96 jeunes vivants dans les quartiers cibles du CDA.

Source : Enquête personnelle (2010)

Interprétation de ces deux graphiques :

Les différents problèmes des jeunes sont :

- Le faible niveau d'instruction
- La famille nombreuse
- L'inactivité des jeunes (sans emploi et chômage)
- Revenu précaire (mois de 60 000Ar par mois)
- Insuffisance de la pratique d'hygiène et d'assainissement
- Non fréquentation d'associations sociales
- Non accès aux NTIC (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication)

SECTION II : REACTIONS FACE A CES PROBLEMES

Les difficultés rencontrées par des jeunes nécessitent des solutions adéquates. Le sondage d'opinion et le focus groupe favorise la recherche de ces solutions. La solution se base donc sur des rôles de l'Education appliqués à la réinsertion sociale.

Tableau résumant les réponses obtenues auprès des enquêtés concernant la question n°3

L'Education et la réinsertion sociale sont- elles adéquates pour aider les jeunes ?

Type de population et effectif	Question n°2		Observations
	Oui	Non	
26 Jeunes du quartier	05 19,23%	21 80,76%	La plupart des jeunes du quartier ne sont pas d'accord, ils ont besoin d'un financement immédiat pour les aider mais pas pour étudier ou être réinséré, ce qui demande encore du temps.
70 Jeunes réinsérés	64 91,42%	06 8,57%	Les jeunes réinsérés sont entre eux de même avis à 90%
11 Parents	11 100%	00 00%	Les parents aussi sont de même avis que l'Education et la réinsertion sociale sont les remèdes pour les problèmes des jeunes
02 Autorités locales	02 100%	00 00%	Les autorités défendent ces avis
04 Enseignants	04 100%	00 00%	Les enseignants aussi garantissent l'importance de l'Education et de la réinsertion sociale
03 Responsables	03 100%	00 00%	Les responsables attribuèrent à l'Education et à la réinsertion face aux problèmes des jeunes
Total : 116 individus	89 76,72%	27 23,27%	Tous les enquêtés sont presque conscients que l'Education et la réinsertion sociale sont les réponses pour les problèmes des jeunes à part les 21 jeunes du quartier qui sont probablement dans l'ignorance de ce que c'est la réinsertion et l'importance de l'Education

Tableau n°7 : Tableau résumant le Sondage d'opinion auprès des enquêtés concernant la question : Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ?

Source : Enquête personnelle (2010)

Interprétation du tableau :

Le tableau montre que 75% des réponses confirment que l'Education et la réinsertion sociale sont les solutions pour les problèmes des jeunes.

II – A : Rôles de l'Education:

L'Education en tant que fondement de la vie sociale constitue à travers ses responsabilités une importante action.

II – A - 1 : La socialisation :

La socialisation fait partie de l'Education. Elle est en principe le fondement de l'Education qui a pour but l'intégration sociale. Cette intégration sociale renvoie à Durkheim dans « Le suicide », disant que sa défaillance lors de processus de l'Education conduit à des échecs dans la vie sociale dont le suicide fait partie.

La socialisation, à titre de définition, est « la manière d'adaptation d'un individu aux exigences de la vie sociale ». En sociologie « La socialisation est, par exemple, le processus par lequel les individus acquièrent leurs compétences et leurs ressources sociales et deviennent des acteurs sociaux : la famille et l'école sont les éléments centraux de ce processus, mais d'autres milieux, comme les cercles d'amis ou le milieu professionnel, peuvent avoir une place importante dans la socialisation »²¹.

La socialisation est, en effet, un processus par lequel un individu s'adapte ou est formé à un environnement social et des concepts de la morale sociale. Elle s'intéresse à des règles et normes qui régissent les comportements vis-à-vis des autres individus dans une société donnée. En outre, ce processus d'apprentissage des comportements socialement acceptables et des comportements répréhensibles ou interdits est un facteur du développement social et de l'ordre dans la vie collective.

De même manière, en termes de travail, l'idée de socialisation du travail permet d'amoindrir l'actuelle crise du travail et le « sans travail », dont le nombre ne cesse de croître. La socialisation du travail permet à un individu de posséder un rôle social qui lui rattache à la vie sociale.

En effet, la socialisation part de l'Education tient une place importante dans le rôle de l'Education par le fait qu'elle garantisse l'intégration sociale et l'ordre dans la vie en communauté.

²¹ Sociologie de l'Education, version numérique

II – A - 2 : Changement d’attitudes et de comportements :

Les attitudes et les comportements sont des produits de la socialisation et sont considérées comme modifiables. De ce fait, le changement d’attitudes et de comportements est une partie de l’Education. Il a pour but une intervention à travers une transformation des comportements déviants ou antisociaux afin de restaurer une norme et une valeur sociale conforme de la société. « Apprendre, c'est toujours plus que cela : c'est un processus qui entraîne une modification du comportement, même lorsqu'il ne s'agit que d'acquérir une nouvelle notion »²².

Par conséquent, l’Education par le biais du changement d’attitudes et de comportements assure une harmonisation de la vie en groupe ou en société.

II – A - 3 : Affiliation et fonctionnement de groupe social:

L’affiliation sociale et le fonctionnement de groupe social sont des parties intégrantes de l’Education et ont pour but de restaurer l’ordre dans la vie collective. Les institutions sociales sont les entités qui garantissent l’ordre dans la vie collective.

Elle permet aux acteurs (la population) de « tenir ensemble » sous plusieurs aspects : par exemple, en garantissant les processus de socialisation et de reproduction sociale (la famille, l’école), en sanctionnant les déviations (le droit, la police), en organisant la vie économique (le marché, le droit, les syndicats), en permettant la communication (la langue, les moyens de communication) ou en fournissant des repères d’intégration morale (la religion)²³. C’est pourquoi, l’intégration de l’individu dans les affiliations sociales et la structuration du fonctionnement en groupe font parties d’un tout de l’Education.

II – A - 4 : Personnalité et société:

La personnalité et la société sont deux notions interdépendantes, c'est-à-dire qu'il existe un lien entre l'individualité et la société (inter – individualité). L’Education caractérise cette interdépendance à travers une constitution de personnalité qui sera adéquate au regard de

²² WERNER (C.) : « *Psychologie de l’Apprentissage : Questions fondamentales et conséquences pédagogiques* » Edition Paulines : collection psychologique, 1972

²³ Sociologie de l’Education, version numérique

la société. L'Education est de guider les attitudes de chaque individu dans la situation interindividuelle.

L'Education doit façonner la personnalité mais en même temps, elle doit maintenir la considération de la société. C'est-à-dire que l'individualité n'est qu'un élément de la société.

En outre, l'individu peut en même temps s'épanouir en gardant sa personnalité qui le diffère des autres, mais aussi de considérer l'ensemble, c'est la relation sociale ou le lien social.

II – A - 5: Apprentissage:

L'apprentissage est une forme d'Education alternée ayant pour but une formation générale avec théories et pratiques en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

Pour Kerschensteiner, l'apprentissage d'un métier et la compréhension de l'impact économique et social du travail permettent aux étudiants d'acquérir une conscience plus aigüe de leur activité et de leur place dans la société²⁴. Il s'agit ainsi de combiner l'Education et la formation professionnelle afin de favoriser la réinsertion des jeunes dans la vie active.

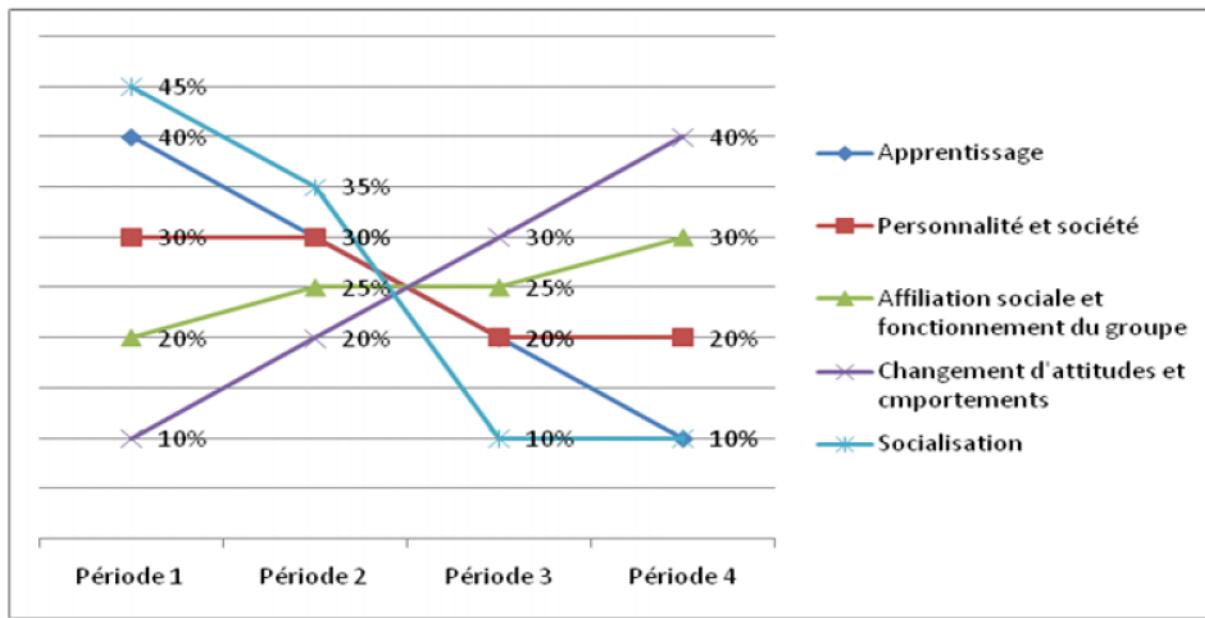
En principe, l'apprentissage est une forme d'Education alternée concourant aux objectifs éducatifs destiné aux jeunes (16 à 25 ans en moyenne) non encore engagés dans la vie active et qui permet de préparer un diplôme en apprenant un métier.

« Il importe de faire vivre le jeunes délinquant dans un milieu équilibré, harmonieux et affectif, de lui apprendre un métier lorsqu'il est à l'âge de l'apprentissage, de le rétribuer normalement lorsqu'il effectue un travail productif, de lui permettre de disposer d'un modeste espace qu'il aménagera selon ses goûts »²⁵.

²⁴ KERSCHENSTEINER (G M.) : « Theorie der Bildungsorganisation » ; (Théorie de l'organisation éducative), 1933

²⁵ JEAN (C.) : « Etudes de criminologie juvénile », 1ère édition, 1952

Répartition du progrès de cursus d'application de chaque rôle de l'Education sur la réinsertion sociale



Graphique n°5 : Représentation en courbe de niveau de l'application de chaque aspect de l'Education dans la réinsertion en 03 périodes

Source : Recherche personnelle (2010)

Interprétation du graphique :

Ce graphique montre en général l'évolution en pourcentage du cursus d'application de chaque caractère de l'Education. La période dépend du mode de réinsertion et des bénéficiaires selon le cas. Par exemple : 03 mois pour les adultes de niveau secondaire et terminal, 06 mois pour les adultes et jeunes de niveau primaire et 1 an pour les adultes et jeunes de niveau primaire et analphabète. Elle peut aller jusqu'à 03 ans pour le délinquant qui est sanctionné pénalement et les ex-détenus...

- Concernant l'apprentissage, la variation de la courbe est accentuer de 40% en premier période pour appuyer théoriquement la formation professionnelle ; 30% en deuxième période pour stabiliser la formation en assimilant la théorie et la pratique, 20% en troisième période pour appuyer la pratique et 10% afin de maîtriser le métier.
- Pour la recherche de la personnalité et la société, l'évolution de la courbe est de 30% en première intervalle pour ratifier la recherche de la personnalité ; stable de 30% en deuxième intervalle en assimilant l'individualité à la communauté et diminuer de 20% en troisième et quatrième intervalle.

- L'affiliation et le fonctionnement du groupe concerne l'harmonisation de la cohabitation des individus. Ce processus dépend des autres caractères mais au début il est en bas et s'intensifie peu à peu selon la durée de la réinsertion.
- Le changement d'attitudes et de comportements est l'aspect le plus important de l'Education pour la réinsertion. Il s'applique progressivement et demande beaucoup de patience puisque changer une habitude est très difficile. C'est pourquoi la variation de la courbe d'application commence très bas et est intense à la fin.
- La socialisation est le plus important parmi ces différents aspects dont elle est en principe la base. Elle concerne toute la vie d'un individu. C'est pourquoi en première période elle doit être appliquée à fond et diminue petit à petit.

II – B: Résultats sur les personnes cibles :

Suite aux divers rôles de l'Education, plusieurs aspects devraient être considérés comme conséquences de l'application de l'Education au sens large.

II – B - 1 : Sur le plan socioprofessionnel :

L'Education, au niveau socioprofessionnel permet d'accéder à un mode de vie normal. C'est-à-dire de posséder les moyens de subvenir aux besoins quotidiens et s'adapter aisément de la vie en communauté. Par exemple, l'Education mène l'individu à un travail qui lui assure l'intégration sociale. De plus, il y a une forte reconstruction sociale à travers un établissement d'ordre social qui régit la vie en société. Dans ce cas, il y a une cohésion sociale et la morale sociale est mieux prise en compte. C'est-à-dire que les différents comportements de chaque individu seront conformes aux normes et aux valeurs sociales.

II– B - 2 : Sur le plan socioéconomique:

L'économie dépend de l'accès au revenu, l'Education en tant que principe directeur à une action, permet d'accéder à un meilleur revenu. Elle participe à la réinsertion, et assure la réduction de l'inactivité des jeunes par la réinsertion professionnelle. Une bonne situation économique résulte d'une augmentation du revenu grâce à l'accès à l'instruction et à l'apprentissage. Le progrès économique contribue au développement, dont l'Education est la base.

Après avoir aperçu les différentes approches méthodologiques et techniques sur terrain pour instaurer une vérification hypothétique, le résultat obtenu aboutit à la nécessité de la réinsertion sociale : la réinsertion éducative et la réinsertion professionnelle pour les jeunes, cibles ou non du projet RFP de l'ONG CDA.

CHAPITRE VI : LES DEUX ACTIONS OPERANTES DE LA REINSERTION SOCIALE

La réinsertion sociale est fondée sur une réinsertion éducative et une réinsertion professionnelle.

SECTION I : LA REINSERTION EDUCATIVE :

La réinsertion éducative est un processus d'intégration sociale qui vise à la participation de l'individu à la vie sociale. Celle-ci dépend de l'adéquation de tout un chacun à la vie en communauté par le biais des normes et des valeurs sociales. La réinsertion éducative est ainsi une action pour rétablir les difficultés sociales d'un individu afin de le remettre à nouveau sur le fondement de la norme sociale.

La réinsertion sociale a pour but d'accomplir un « être humain » composé d'une bonne relation sociale (famille, école, communauté, travail,...), d'une cohésion sociale (acceptation de vivre ensemble malgré les différences des individus) et la conscience collective (ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société).

En effet, la réinsertion éducative est la prise en charge des déviants, des délinquants qui sont considérés comme auteurs des actes antisociaux.

Dans ce cas, la réinsertion éducative est appropriée comme dispositif de lutte contre l'exclusion sociale du point de vue de l'Education et elle est adéquate pour les jeunes délinquants ou menacés par la délinquance.

SECTION II : LA REINSERTION PROFESSIONNELLE

La réinsertion professionnelle vise à promouvoir une propriété sociale qui se définit par la sécurité et la protection contre la désaffiliation sociale. La désaffiliation sociale est l'origine de l'exclusion sociale, cette dernière est créée par une crise de l'emploi et un isolement social.

Par conséquent, la réinsertion professionnelle est un processus par lequel un individu victime de l'exclusion sociale ou de la désaffiliation (par le chômage, le sans emploi, l'emploi menacé et l'instabilité des activités exercées) est pris en charge par le biais des différentes options d'accéder à un emploi formel, décent et rassurant.

L'objectif de la réinsertion professionnelle est de parvenir à lutter contre l'inactivité et le chômage. L'accès à l'emploi est une possibilité de participer à la vie sociale.

C'est pourquoi, la réinsertion professionnelle est destinée aux jeunes en difficultés professionnelles à travers des formations à des métiers.

La deuxième partie intègre notamment l'approche méthodologique et les résultats des différentes expérimentations durant la période de recherche.

La présentation détaillée du lieu de stage est important pour centrer la recherche sur un type de population. Cette présentation permet d'invoquer les actions et les objectifs généraux de la RFP aussi bien que les différents projets.

Une démarche méthodologique est appropriée pour fonder la recherche sur des principes sociologiques. Ces démarches comprennent la technique d'échantillonnage en créant une petite microsociété assez représentatif de la totalité de la population, l'observation participative, l'entretien individuel et de groupe et le sondage d'opinion. L'échantillon est composé d'un côté de jeunes réinsérés et d'autre coté de jeunes du quartier. Ensuite, l'étude sur cet échantillon de jeunes permet de voir les problèmes rencontrés par ces jeunes pour découvrir les réactions face à ces problèmes. De plus, les différents rôles de l'Education sont les réponses à leurs difficultés dont les résultats sur les cibles sont concrets.

Partie III : BILAN ET SUGGESTIONS

« Les institutions socio-éducatives peuvent jouer un rôle de transition, d'acculturation : l'étude ethnographique d'une formation aux métiers de l'animation proposée à des jeunes délinquants a permis de rendre compte du travail de traduction opéré par divers agents d'encadrement entre la morale de rue et la morale dominante objectivée par le droit »²⁶

Cette proposition met l'accent sur l'importance d'un programme, d'un accompagnement adéquat pour favoriser la réinsertion sociale.

Dans cette troisième partie, après avoir vu toutes les facettes de la recherche, il est nécessaire d'entreprendre le bilan de la recherche pour entamer une analyse entre la réussite et la faiblesse. Cette approche permet de réadapter ou d'améliorer le système de réinsertion sociale et de sensibiliser les autres institutions et organismes qui peuvent être rattachés à l'activité de réinsertion sociale ou professionnelle.

²⁶ ISABELLE (C.) : « Insertion professionnelle et éducation morale de jeunes délinquants », version numérique

CHAPITRE VII : LES ASPECTS POSITIFS ET NEGATIFS DE LA REINSERTION SOCIALE

Le travail de recherche a une part de fiabilité et une part de d'incrédibilité ; ce qui conduit à démontrer ces deux aspects afin de pouvoir améliorer la recherche.

SECTION I : LES POINTS FORTS DE LA REINSERTION SOCIALE

La réinsertion sociale comme auparavant est l'union de l'Education et de la formation professionnelle. De ce fait, beaucoup de succès est obtenu à partir de cet amalgame.

I – A : La réinsertion : garant de l'ordre social :

D'une part le point fort de la réinsertion sociale est le fait qu'elle intervient directement dans les cas sociaux et garantit tout de suite une solution aux problèmes. Étant donné que les problèmes sociaux renvoient toujours autour de la réinsertion et de l'Education pour leurs résolutions.

D'autre part, la réinsertion sociale par le biais de l'Education est une action opérante pour le développement. Elle opère dans plusieurs dimensions de la vie quotidienne dont l'adéquation à la vie en société afin d'aboutir à l'activité économique.

Enfin, la réinsertion assure l'ordre dans la vie collective et communautaire. Il faut qu'il y ait la conscience collective, la cohésion sociale et la conformité. Ces notions ne sont pas conditionnées sans la réinsertion sociale.

C'est pourquoi la réinsertion est un atout pour la restauration de l'ordre social au sein de la vie en société.

I – B: La réinsertion : accès à l'emploi :

En outre, la réinsertion sociale constitue dans le volet professionnel l'accès à un statut social qui est le travail formel. Elle permet la contribution aux actions sociales qui rattache un individu à la société pour réduire l'exclusion sociale.

Les jeunes dépourvus d'emploi et ne possédant pas le niveau exigé pour le travail formel ont besoin d'être réinséré afin d'éviter l'inactivité qui conduit à la pauvreté. En effet, la réinsertion professionnelle les aide à surmonter cette inactivité afin de préserver leur rôle social qui les rattache à la société.

I – C: La réinsertion sociale : moyen pour le développement :

Pour résumé, la réinsertion sociale est une action opérant dans la vie sociale, économique et politique d'un pays. Elle est en principe un agissement adéquat à travers domaines que ce soit sociologique (délinquances, crimes, enseignement, santé...), économique (sans emploi, chômage, baisse de revenu, crise...) et politique (démocratie, citoyenneté...). L'inactivité des jeunes diminue la force productive, elle est le premier ennemi du développement. C'est pourquoi la réinsertion participe à travers une politique adéquate au développement.

Enfin, la réinsertion sociale est un processus de démarche vers le développement en s'intégrant rigoureusement dans la mise en place de la politique sociale et de la politique économique rattachée à l'amélioration de la valeur humaine.

SECTION II : LIMITES DE LA REINSERTION SOCIALE

Comme toute action, la réinsertion sociale possède des limites auxquels elle n'est pas totalement opérante. C'est-à-dire que la réinsertion n'est pas une action qui peut opérer seule sur la réduction du taux de la délinquance juvénile.

II – A: Limite par l'insuffisance des mesures d'accompagnements :

Les mesures d'accompagnements matériels et/ou financiers devraient avoir pour objectif de soutenir ou de protéger les réinsérés au retour à la situation antérieur. Il s'agit de diriger la population cible vers un but précis. En revanche, la diminution de ces mesures

d'accompagnements dans un processus de réinsertion présente une imperfection par rapport aux buts généraux de celle-ci.

En effet, dans le cadre des mesures d'accompagnements, il s'agit de soutenir moralement, d'assister psychiquement et d'assurer un appui économique. C'est-à-dire que les mesures d'accompagnements aident à combler les lacunes qui bloquent le développement des personnes cibles.

II – B: Limite par défaut de structuration et d'objectif précis :

L'organisation de la structure au sein d'un organisme de réinsertion exige une étude technique préalable parce que cette structuration est le fondement de son fonctionnement. Cette structuration concerne : l'organigramme pour les responsables, le mode de financement, matériels et formations, l'emploi du temps des bénéficiaires et les activités à effectuer bien étudier préalablement afin de pouvoir appliquer toute les obligations de la réinsertion.

Par ailleurs, l'inexistence de la structuration et d'objectif précis conduit à l'inefficacité de la réinsertion sociale.

II – C: Limite par défaut de compétence en la matière :

Vue la situation au sein des organismes de réinsertion sociale à Madagascar, plusieurs d'entre eux pratiquent cette réinsertion à des fins personnelles. C'est-à-dire que les responsables exercent la réinsertion afin de trouver des partenaires ou des bailleurs mais les gains et les profits qui sont destinés aux bénéficiaires sont accumulés par eux. De ce fait, la réinsertion s'apparente à un outil pour des fins personnelles et non pour aider les exclus.

De plus, la plupart des organismes de réinsertion ont une défaillance de ressources humaines. Les responsables sont parfois des personnes morales dotées de compétence en d'autre matière que la réinsertion. Par conséquent, l'inaptitude du responsable rend la réinsertion défectueuse.

L'existence de personnes qualifiées pour gérer la réinsertion est indispensable puisqu'il s'agit de transformer un être marginal en un être moral, ce qui demande beaucoup de compétence.

SECTION III : COMPARAISONS ENTRE LES JEUNES REINSERES ET LES JEUNES DU QUARTIER NON REINSERES

Les jeunes bénéficiaires de la réinsertion diffèrent des jeunes du quartier qui ne le sont pas. Cette différence est caractérisée par divers points de vue, que ce soit sociologique ou aussi économique....

III – A: Au niveau du comportement :

Le comportement des jeunes réinsérés est différent de celui des jeunes du quartier non réinsérés. Durant la réinsertion, les jeunes sont soumis à des processus de changement d'attitudes et de comportements.

C'est pourquoi, les comportements de marginalité, d'égoïsme, d'individualisme, de narcissisme, d'indifférences propres aux jeunes du quartier sont devenus une attitude d'altruisme, de bonté, d'indulgence, de générosité, et de cohésion.... La plupart des jeunes du quartier sont classés délinquant par la population alors que les jeunes réinsérés sont considérés comme des leaders. Ainsi, les jeunes réinsérés appliquent des comportements justes et conformes au mode d'organisation de la société.

III – B: Au niveau de l'accessibilité à l'emploi et/ou au travail :

La plus part des jeunes dépourvus d'Education et qui vivent dans les bas quartiers font des travaux informels voire même inhumains. Ces jeunes non réinsérés sont obligés d'effectuer des travaux précaires comme le lessivage, travail dans les entreprises franches, charretier de sable, démarchage de brocantes et de friperie en mauvais état, vente de menus plats... Ces différentes sortes de travail sont parfois non rentables puisque presque beaucoup de gens les pratiquent et il n'y a presque plus de bénéfice et pas beaucoup de clients.

Au contraire, les jeunes réinsérés à travers différentes formations professionnelles acquièrent un métier qui peut être pratiqué directement ou indirectement selon le cas. Plusieurs des jeunes réinsérés ont une activité rentable et ponctuelle comme une gargote, un petit atelier de bois, de fer, une salle de coiffure et de couture, de la mécanique automobile

Certains d'entre eux ont l'opportunité de poursuivre leurs études professionnelles à l'étranger.

III – C: Au niveau de la scolarisation:

Les jeunes réinsérés, même analphabète peuvent acquérir une instruction en lecture et écriture et quelques uns poursuivent même l'étude supérieure à l'université. Tandis que les jeunes du quartier sont de niveau secondaire au maximum, de plus ils restent analphabètes, ne savent ni lire ni écrire. La réinsertion concerne aussi l'orientation scolaire pour ceux qui ont encore la possibilité (âge, situation matrimoniale, moyens...). C'est pourquoi, plusieurs d'entre eux ont l'occasion de refaire leurs études.

III – D: Au niveau du respect de la valeur humaine:

Les jeunes du quartier ne savent plus ce qu'est la valeur humaine. À l'âge de 15 à 20 ans, les filles ont leurs premiers enfants et certains n'ont même pas de pères pour leurs enfants, elles ne sont pas mariées légalement. Les garçons à l'âge de 11 ans s'adonnent à la sexualité et à l'âge de 22 ans certains d'entre eux ont déjà deux enfants de mères différentes. Le plus néfaste c'est que les filles sont des prostituées et les garçons des vendeurs de drogue.

Tandis que les jeunes réinsérés conscientisés sur les droits de l'homme savent préserver leur dignité humaine.

Tableau résumant les différences entre les jeunes du quartier et les jeunes réinsérés :

	Jeunes du quartier	Jeunes réinsérés
Comportements et attitudes	<ul style="list-style-type: none"> - marginalité - égoïsme - Individualisme - narcissisme, - indifférence 	<ul style="list-style-type: none"> - altruisme - bonté - Indulgence - générosité - cohésion
Emploi et travail	<ul style="list-style-type: none"> - lessivage - travail dans les zones franches - charretier de sable - vente de brocantes et friperies en mauvais état - vente de menus plats 	<ul style="list-style-type: none"> - une gargote - un petit atelier de bois, de fer - une salle de coiffure et de couture - mécaniciens automobiles
La scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - analphabètes - niveau secondaire au maximum 	<ul style="list-style-type: none"> - au moins le niveau BEPC - étude supérieure à l'université et à l'étranger
Respect de la valeur humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Sexualité dès le bas âge - filles mères - vente de drogue - prostitution - polygamie - monoparentalité 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité - tranquillité - salubrité - paix

Tableau n°8 : Tableau résumant les différences entre les jeunes réinsérés et les jeunes du quartier

Source : Observation personnelle

En ce dernier chapitre, figurent des recommandations afin de contribuer à une amélioration au niveau du lieu de stage et des institutions concernées.

CHAPITRE VIII : PROSPECTIVES

Une approche prévisionnelle est nécessaire afin de récompenser la recherche qui a pour objectif d'éradiquer l'inactivité des jeunes pour parvenir au développement.

SECTION I : RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

Les recommandations professionnelles concernant l'ONG CDA et le projet RFP sont basées sur le l'amélioration du système de fonctionnement et de l'organisation.

I – A: POINTS DE VUE PROFESSIONNEL ET SUGGESTIONS :

Le stage effectué auprès de l'ONG CDA dans le projet RFP durant un certains temps permet de comprendre et de savoir son système de fonctionnement. Ainsi, il existe trois niveaux dont il est nécessaire de les réétudier si possible : niveau d'organisation, niveau de financement et de partenariat et niveau matériel.

I – A – 1: Les ressources humaines:

A l'échelon humain, le projet RFP manque de personnel pour assurer le bon déroulement du processus de réinsertion au niveau éducationnel et professionnel.

Il serait profitable d'engager des personnes qualifiées pour mener à bien les missions afin de garantir la réussite de la réinsertion. Il y a des aspects dans la réinsertion qui demandent de la qualification pour leur apprentissage (la socialisation, le changement de comportement et d'attitudes...). C'est pourquoi, une personne qualifiée du point de vue des compétences et du diplôme sera nécessaire tel un psychologue, un assistant social ou un éducateur spécialisé.

I – A – 2: Le financement:

Concernant le volet financier, le projet RFP a une lacune de partenariat qui le conduit à dépendre financièrement et matériellement de l'ONG CDA. Cependant, ce projet devrait être indépendant financièrement s'il y avait un renforcement du partenariat. Il est aussi nécessaire de faire différentes approches pour obtenir une homologation permettant de délivrer un diplôme agréé à la fin de la formation.

A part le partenariat, ce projet doit assurer un autofinancement en améliorant le système de fonctionnement. Le projet RFP garde le même système depuis son existence dont il est actuellement dépassé par l'évolution technique sur le processus d'autopromotion. . Comme ce projet pourrait créer une association ou un atelier, des stagiaires sortants, pour assurer le suivi et de donner un travail pour ces stagiaires jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. C'est-à-dire que l'association ou l'atelier est propre à la RFP dont le travail est pour les réinsérés et le profit en partie pour l'auto développement de la RFP et une autre part pour l'ONG CDA.

I – A – 3 : Au niveau matériel:

Le matériel est la plus grande lacune du projet RFP. Étant donné le nombre des jeunes réinsérés qui atteint au total 328 individus, la salle de classe et de formation est au nombre de 06 seulement. Concernant les outillages et matériels de formation, les stagiaires ne bénéficient pas de matériels complets alors que l'apprentissage d'un métier dépend de l'utilisation des matériels à plein temps.

I – A – 4 : Au niveau des activités et programmes:

Les activités comme l'éducation civique et l'éthique (les règles qui régissent le comportement individuel et la société ; les principes moraux), la santé de la reproduction et les rôles sexuels (valeur sociale et humaine), la communication (moyens de communication, politesse...), les droits inhérent à l'être humain (droit de la famille, droits de l'homme, droit du travail...) sont sollicités pour être introduits dans les programmes de réinsertion. Par observation, les programmes du projet RFP sont basés seulement sur l'apprentissage de métiers, minimisant la réinsertion éducative qui est aussi dans l'objectif de ce projet.

Du point de vue pédagogique, il est essentiel d'assimiler le jeu, la sensibilisation et l'enseignement puisque pour le projet ASAMA et EDR les élèves sont encore à l'âge de jouer (08 à 17 ans) et de se divertir.

En outre pour les autres projets dont les bénéficiaires sont des jeunes, il est indispensable que les leaders puissent émerger en leur sein. C'est-à-dire l'intégration totale des responsables et des enseignants en se comportant comme modèles. Les jeunes s'imitent les uns les autres et cette émergence de leaders tout en gardant sa personnalité les aide à imiter une bonne conduite comportementale. De plus, il faut toujours parler avec concision, être claire, directe et facilement compréhensibles en ajoutant parfois de divertissement sélectionné (enseignement verbal qui part des faits sociaux).

Il est aussi nécessaire de faire différentes approches pour obtenir une autorisation de délivrer un diplôme agréé à la fin de la formation.

SECTION II : PERSPECTIVES D'AVENIR

Les différentes perspectives pour le CDA et la RFP concernent le développement et l'amélioration du mode de fonctionnement.

II – A : PERSPECTIVES HUMAINES, FINANCIERES, MATERIELLES ET PROGRAMMES

Les perspectives concernent la vision de la réinsertion sur les jeunes réinsérés et la population concernée.

De ce fait le tableau ci-dessous représente les différentes suggestions et perspectives par rapport à lacunes rencontrées dans le projet RFP du CDA.

SUGGESTIONS	PERSPECTIVES
- Engager des personnes qualifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Succès de la réinsertion sur les jeunes bénéficiaires - Organisation bien établie suivant les objectifs de la réinsertion - L'agrément de la formation professionnelle - Diminution de la délinquance juvénile - Renforcement de la prise en charge des jeunes du quartier
- Matériels complets, suffisants et adéquats	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage enrichi et rapide - Environnement physique paisible - Motivation Autodidactique
- Renforcer le système de partenariat et l'autosuffisance financière	<ul style="list-style-type: none"> - L'autosuffisance et l'indépendance financière - Amélioration du revenu local - Développement du partenariat (croissance du mode de financement) - Autofinancement du projet RFP
<ul style="list-style-type: none"> - Addition d'activités: • Education Civique • Santé de la Reproduction des Adolescents • Communication et écoute active (cellule de discussion et de débat) • Travail communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Conscientisation sur les droits humains et la valeur humaine - Respect mutuel entre la société et l'individu (les jeunes) - Jeunes informés du bien et du mal - Cohésion, solidarité, entraide... - Responsabilisation et volonté - Renforcement de la promotion du travail (accès à l'emploi formel) - Conscientisation sur le rôle social
- Assimiler le jeu, le divertissement, la sensibilisation avec l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Education non oppressive, libre et joyeuse (pas de violence physique et morale) - Epanouissement et satisfaction au sujet de l'enseignement - Communication et connaissance mutuelle entre élève, entre enseignant et élève.
- Emergence de leaders	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement par référence et dynamique - Amener petit à petit les jeunes vers un but (atteindre l'objectif de la réinsertion) - Ecoute active et connaissance mutuelle, échange d'expérience

Tableau n° 9 : Relation entre suggestions et perspectives pour le projet RFP du CDA

Source : Observation personnelle

II – B : PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES

Les perspectives institutionnelles touchent l'Etat, les ONG les Organisations internationales et les différents organismes de réinsertion nationale ou internationale.

- Renforcer la relation entre les organismes de réinsertion sociale afin de préserver un mode et un objectif commun
- Soutenir les organismes de réinsertion sociale par des ressources quelque en soit la nature (financière, humaine et matérielle)
- Adopter une politique de réinsertion sociale en l'organisant comme programme national ou international
- Appuyer les instituts de formation pour former les travailleurs sociaux ou l'équivalent qui peut s'occuper de la réinsertion sociale
- Renforcer le processus de socialisation au sein des établissements scolaire ou social pour éviter l'abandon scolaire
- Essayer d'actualiser le système éducatif surtout pour les établissements publics.

La troisième partie montre les points positifs et les points négatifs de la réinsertion sociale dont la réinsertion éducative et la réinsertion professionnelle font partie. Parmi les points positifs, la réinsertion garantit l'ordre de la vie sociale par le biais de la socialisation. Elle permet l'accès à l'emploi à travers l'apprentissage professionnel et c'est un moyen pour le développement de son but d'éradiquer l'inactivité économique.

En outre, les points négatifs sont traduits par les limites qui ne permettent pas l'aboutissement de la réinsertion sociale. Entre autres, il y a l'insuffisance d'accompagnement que ce soit humain, financier ou matériel. Ensuite, le défaut de structuration est aussi une limite pour la réinsertion. Et enfin, par défaut de compétence en la matière, la réinsertion n'est pas réussie.

De plus, la comparaison des jeunes réinsérés et non réinsérés est aussi apparue dans ce chapitre. Les jeunes réinsérés diffèrent des jeunes non réinsérés au niveau des comportements individuels ou collectifs, au niveau des emplois exercés ; au niveau de la scolarisation et de l'accès au travail ainsi qu'au niveau du respect de la valeur humaine.

Enfin, par l'intermédiaire de l'observation, la constatation des lacunes au niveau du lieu de stage amène à présenter différentes recommandations professionnelles et des perspectives d'avenir. Les différentes suggestions et les perspectives concernent le renforcement des ressources qu'elles soient humaine, financière ou matérielle, au niveau du programme et au niveau institutionnel afin d'améliorer le système de réinsertion.

CONCLUSION GENERALE

Actuellement, plusieurs organismes entrent dans des activités qui ont pour but la promotion humaine. Les activités de la promotion humaine ont pour objectif notamment de donner la facilitation de la vie face aux nombreux problèmes qui nuisent la vie quotidienne d'une catégorie de population donnée. Ces problèmes sont d'ordre social, économique et politique. Parmi ces problèmes, la délinquance juvénile est un problème majeur pour la vie en société. De ce fait, elle nécessite une intervention immédiate afin de réduire l'inclination extrême actuelle des jeunes vers la délinquance. Cette inclination vient de plusieurs facteurs provenant de la désorganisation sociale. La désorganisation sociale peut être originaire d'une inefficacité de l'accomplissement des rôles familiaux sur l'Education ou bien à défaut d'insertion dans les institutions scolaires et professionnelles.

A Madagascar, l'action de réinsertion commence avoir une place importante aussi bien dans le champ économique que social. La réinsertion est la prise en charge des personnes dépourvues et exclues par défaillance en matière sociale comme la santé, l'éducation, le revenu familial, l'organisation du travail, la violence, les pratiques culturelles....

La dimension éducative à travers une action de réinsertion sert au traitement de la délinquance juvénile. L'Education dans son sens large qui comprend la socialisation, l'acquisition de connaissances intellectuelles et psychiques, et la moralité dans un processus de réinsertion est adéquate. Ainsi, dans le cas de jeunes délinquants la réinsertion prend deux formes bien distinctes à savoir : la réinsertion éducative et la réinsertion professionnelle, pour réduire l'inactivité et l'exclusion des jeunes qui sont les premiers facteurs de la délinquance juvénile.

La réinsertion éducative concerne le renforcement des capacités intellectuelles et l'introduction des notions de moralité et valeur humaine pour assurer l'intégration totale d'un individu dans la vie collective. Tandis que, la réinsertion professionnelle permet aux jeunes d'accéder au travail formel pour garantir l'activité économique afin d'aboutir au développement social aussi bien que économique.

D'ailleurs, l'Education propose certains rôles sur la réinsertion. L'éducation participe à la lutte contre l'exclusion sociale par ses différents rôles : la socialisation, l'affiliation sociale, le changement d'attitudes et comportements, relation entre individu et société et l'apprentissage...

La socialisation fait partie de l'Education, c'est un processus par lequel un individu s'adapte et intégré à un milieu social en acceptant la conception de la morale sociale. Elle s'intéresse à des règles et normes qui régissent les comportements individuels face aux autres

individus dans une communauté. En outre, le processus d'apprentissage des comportements socialement acceptables et des comportements répréhensibles ou interdites est une attribution de la socialisation pour la mise en place de l'ordre dans la vie collective.

De plus, le changement d'attitude est aussi une Education, et est une intervention massive qui ramène les comportements déviants vers les comportements moraux. C'est un processus long et demande beaucoup de patience à cause de son difficulté. Il a pour but de rendre les comportements adéquats et suivent en même temps les normes sociales.

Ensuite, l'affiliation sociale assure l'organisation des groupes sociaux en suivant un mode de fonctionnement bien établit. En même temps, l'affiliation sociale soutient l'amélioration des relations interindividuelles et individuel-société sous couvert de l'Education.

Enfin, l'apprentissage aussi est un rôle important de l'Education. L'apprentissage est une sorte de formation avec théorie et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle. C'est un moyen d'accéder à un emploi formel et régulier.

En somme, l'Education a pour objectif d'instaurer un nouvel ordre social, fondé sur des principes issus de la prévention de la délinquance juvénile. Par l'intermédiaire de l'Education dans la réinsertion, la réduction du taux de la délinquance juvénile est souhaitée, puisque, elles ne constituent pas seulement une accumulation de savoir ou de notions nouvelles, mais surtout de l'acquisition morale et psychique et de l'accès au travail formel et régulier. De suite, l'Education et la réinsertion sociale contribue à la mise en place de l'ordre social et du processus au développement social et économique.

Les projets de développement sont principalement centrés sur l'augmentation de revenu, les activités économiques rentables, les partenariats.... Le processus de développement tourne autour de la dimension économique, alors que la dimension sociale est aussi importante afin de parvenir au développement. La mise à part de la dimension sociale surtout en matière d'Education sur le processus de développement n'explique-t-elle pas une considérable faiblesse pour le développement ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- Dr ALFRED (A.) : « *L'enfant difficile* » : technique de la psychologie individuelle comparée, 1^{ère} édition, 1949
- CELESTIN (F.) : « *Les techniques Freinet dans l'école moderne* », 1^{ère} édition, 1964
- DURKHEIM (E.) : « *De la division du travail* », 1^{ère} édition, 1893
- DURKHEIM (E.) : « *Le suicide* », 1^{ère} édition, 1897
- JEAN (C.) : « *Etudes de criminologie Juvénile* » Bibliothèque de la revue Enfance, Presse Universitaire de France, 1^{ère} édition, 1952
- Dr JULIAN (M.) : « *Les adolescents et leurs parents* », 1^{ère} édition, 2000
- LEVI-STRAUSS (C.) : « *Anthropologie Structurale I* », 2^{ère} édition, 1958
- WERNER (C.) : « *Psychologie de l'Apprentissage : Questions fondamentales et conséquences pédagogiques* » Edition Paulines : collection psychologique, 1972
- LOUIS-AUGUSTE vicomte de Bonald (1796) : « *Théorie de l'éducation sociale* », (titre complet : Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'Histoire), 1796

Ouvrages spécifiques :

Documents académiques :

- Dr ORIGLIA et H – OUILLOW : « L'adolescent : la croissance – la formation de la personnalité – la vocation professionnelle – la sexualité – le sens moral – le rôle du milieu et de l'école » 2^{ème} édition
- RAYMOND – RIVER (B.) : « Le développement de l'enfant et de l'adolescent » : Psychologie et Sciences humaines, 8^{ème} édition

Mémoires :

- RANAIVOSON Mbolatiana Michelle : « Contribution à l'étude de la réinsertion des jeunes filles mères célibataires » cas de centre FELANA MAINTSO Ambohibao Atehiroka

Dictionnaires :

- Dictionnaire ROBERT Paul, version électronique
- Dictionnaire LAROUSSE 1987
- Dictionnaire LITTRÉ, version électronique

Encyclopédies :

- COMENIUS (Jan Amos Komensky : « A partir du projet d'une Didactica Magna » (instruction universelle), version électronique. Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.
-

Documents officiels :

- République de Madagascar : SOS Jeunes : « Quelle jeunesse pour le 3^{ème} millénaire ? » Juin 2000
- République de Madagascar : « Images sociodémographique de la jeunesse Malgache », Novembre 1988

Statistiques :

- INSTAT 1998

Articles :

- RANOROSOAMAMPIONONA Marie Agnès : « Jeunesse et délinquance juvénile » dans « Images sociodémographique de la jeunesse Malgache », Novembre 1988, Page 50

Textes internationaux :

- Déclaration universelle des droits de l'homme, texte adopté le 10 décembre 1948
- OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

Webiographie :

- Sociologie de l'Education - <http://pages.infinit.net/sociojmt>
- ISABELLE (C.) : « Insertion professionnelle et éducation morale de jeunes délinquants » <http://pages.infinit.net/reinsertion>

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
1 – Généralité.....	1
2 – Choix du thème et du terrain d'enquête par rapport au thème.....	2
3 – Problématique.....	2
4 – Objectifs.....	3
5 – Hypothèses.....	3
6 – Méthodologies.....	3
7 – Limites de la recherche.....	5
8 – Structure du livre.....	5
<i>Introduction partielle.....</i>	<i>6</i>
PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE SUR LE THEME	
Chapitre I : L'Education et l'Etat de la délinquance juvénile à Madagascar	7
Section I : LA notion d'Education.....	7
I – A : La conception de l'Education.....	7
I – B : Les différentes formes d'Education.....	8
I – B – 1 : L'Education en tant que « instruction »	8
I – B – 2 : L'Education comme acquisition morale, culturelle et affective	9
I – B – 3 : L'Education sur le plan professionnel	9
Section II : La délinquance juvénile et ses impacts socio-économiques.....	9
II – A : Définition de la délinquance juvénile	10
II – B : Impacts socio-économiques de la délinquance juvénile.....	10
II – B – 1: Les formes de délinquance juvénile à Madagascar.....	10
II – B – 2 : Les impacts négatifs socio-économiques de la délinquance juvénile.....	11
Section III : La nécessité de la réinsertion sociale.....	11
III – A : Notion de réinsertion.....	12
III – B : Les apports de la réinsertion sociale sur les cibles.....	13
Chapitre II : La corrélation trilogique de l'Education- Délinquance juvénile- Réinsertion	14
Section I : Les échecs scolaires ou de l'Education.....	14

I – A : Les désordres familiaux.....	14
I – B : Crise du lien social	15
I – C : La pauvreté	15
Section II : La résurgence de la délinquance chez les jeunes.....	16
II – A : L'oisiveté des jeunes.....	16
II – B : La crainte de la différence.....	16
II – C : L’Influence de la société	16
Section III : Schéma représentatif de la trilogie.....	17
Chapitre III : Présentation générale de l’ONG CDA.....	18
Section I : Cadre générale de l’ONG CDA.....	18
I – A : Historique et statut juridique	18
I – A – 1 : Volet historique.....	18
I – A – 2 : Volet juridique.....	19
I – B : Objectifs et missions.....	19
I – B – 1 : Les objectifs du CDA.....	19
I – B – 2 : Les missions du CDA.....	19
I – C : Organigramme et localisation du CDA.....	20
I – C – 1 : Organigramme du CDA.....	20
I – C – 2 : Organigramme de la Réinsertion et Formation Professionnelle (RPF).....	21
I – C – 3 : Localisation du CDA.....	21
Section II : Le mode de fonctionnement du CDA.....	22
II – A : L’équipe professionnelle	22
II – B : Financement : recettes et dépense.....	22
II – C : Les activités du CDA.....	24
<i>Conclusion partielle.....</i>	25
<i>Introduction partielle.....</i>	26

PARTIE II : LES ACTIONS DE L’ONG CDA

Chapitre IV : Mode de prise en charge de jeunes au sein du CDA.....	27
--	-----------

Section I : La Réinsertion Formation Professionnelle (RFP) du CDA.....	27
I – A : Les objectifs généraux de la.....	27
I – B : Interprétation de la RFP.....	27
I – C : Actions de la RFP.....	28

Section II : Les différents projets de la RFP.....	28
II – A : Les EDR ou Enfants Des Rues.....	28
II – B : Le projet ASAMA ou Action Scolaire d'Appoint pour Malagasy Adolescent.....	29
II – C : Le projet FITAGA / FITAFI ou Fampivoarana Iombonan'ny Tanora Garçon / Fille.....	29
II – D : Le projet FIASLA et FIASVA ou Fampivoarana IombonanA Anjara Sehatry ny Lehilahy / Vehivavy Andohatapenaka	29
Chapitre V : Démarche méthodologique et résultats.....	30
Section I : Rapport de l'étude sur terrain.....	30
I – A : Choix de l'échantillonnage.....	30
I – A – 1 : Types et caractéristiques de la population.....	31
I – A – 2 : Situation et niveau de vie.....	32
2 – a) : <i>Situation socioprofessionnelle</i>	33
2 – b) : <i>Situation socioéconomique</i>	34
2 – c) : <i>Culture, loisir et NTIC</i>	36
I – B : Commentaire général.....	36
I – B – 1 : Problèmes au niveau social.....	38
1 – a) : <i>Bas niveau d'éducation</i>	38
1 – b) : <i>La surpopulation et la précarité de l'environnement</i>	38
1 – c) : <i>Le chômage ou l'insuffisance d'activité économique formelle</i>	38
1 – d) : <i>Absence de connaissance en culture et en valeur sociale</i>	39
I – B – 2 : Problèmes du niveau économique	39
2 – a) : <i>La précarité professionnelle</i>	39
2 – b) : Les inégalités économiques.....	39
I – B – 3 : Problèmes du niveau politique.....	40
Section II : Répliques face à ces problèmes	41
II – A : Rôles de l'Education.....	43
II – A - 1 : La socialisation	43
II – A - 2 : Changement d'attitudes et comportements.....	44
II – A - 3 : Affiliation et fonctionnement de groupe social	44

II – A - 4 : Personnalité et société.....	45
II – A - 5: Apprentissage.....	45
II – B : Résultats sur les personnes cibles.....	47
II – B - 1 : Sur le plan socioprofessionnel.....	47
II – B - 2 : Sur le plan socioéconomique.....	47
Chapitre VI : Les deux actions opérantes de la réinsertion sociale.....	48
Section I : La réinsertion éducative.....	48
Section II : La réinsertion professionnelle	49
<i>Conclusion partielle</i>	50
<i>Introduction partielle</i>	51
 PARTIE III : BILAN ET SUGGESTIONS	
Chapitre VII : Les aspects positifs et négatifs de la réinsertion sociale.....	52
Section I : Les points forts de la réinsertion sociale.....	52
I – A : La réinsertion : garant de l'ordre social.....	52
I – B : La réinsertion : accès à l'emploi.....	53
I – C : La réinsertion sociale : moyen pour le développement.....	53
Section II : Limites de la réinsertion sociale.....	53
II – A : Limite par l'insuffisance des mesures d'accompagnements.....	54
II – B: Limite par défaut de structuration et d'objectif précis.....	54
II – C: Limite par défaut de compétence en la matière.....	54
Section III : Comparaisons entre les jeunes réinsérés et les jeunes du quartier non réinsérés.....	55
III – A: Au niveau du comportement.....	55
III – B: Au niveau de l'accessibilité à l'emploi et/ou au travail.....	55
III – C: Au niveau de la scolarisation.....	56
III – D: Au niveau du respect de la valeur humaine.....	56
Chapitre VIII : Prospectives.....	58
Section I : Recommandations professionnelles.....	58
I – A : Point de vue professionnel et suggestions.....	58
I – A – 1: Les ressources humaines.....	58
I – A – 2: Le financement.....	59
I – A – 3 : Au niveau matériel.....	59

I – A – 4 : Au niveau des activités et programmes.....	59
Section II : Perspectives d’avenir.....	60
II – A : Perspectives humaines, financières, matérielles et programmes.....	60
II – B: Perspectives institutionnelles.....	62
<i>Conclusion partielle.....</i>	63
CONCLUSION GENERALE.....	64
BIBLIOGRAPHIE.....	66
TABLES DES MATIERES.....	68
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES GRAPHIQUES	
LISTE DES ACRONYMES	
LES ANNEXES	
RESUME	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Tableau représentatif des types et caractéristique des personnes et groupes enquêtés.
(Page 31)

Tableau n°2 : Tableau représentatif de la situation socioprofessionnelle des enquêtés (Page 33)

Tableau n° 3 : Caractéristique du ménage et revenu des enquêtés (Page 34)

Tableau n°4 : Situation de logement et d'hygiène du ménage des enquêtés (Page 35)

Tableau n°5 : Situation culturelle, loisirs et NTIC des enquêtés (Page 36)

Tableau n°6 : Tableau résumant le Sondage d'opinion auprès des enquêtés concernant la question : Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ? (Page 37)

Tableau n°7 : Tableau résumant le Sondage d'opinion auprès des enquêtés concernant la question : Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ? (Page 42)

Tableau n°8 : Tableau résumant les différences entre les jeunes réinsérés et les jeunes du quartier (Page 57)

Tableau n° 9 : Relation entre suggestions et perspectives pour le projet RFP du CDA (Page 60, 61)

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Représentation schématique de la liaison (trilogie) entre l'Education, la Délinquance Juvénile et la Réinsertion sociale (Page 17)

Figure n°2 : Organigramme du CDA (Page 20)

Figure n°3 : Organigramme de la RFP (Page 21)

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Image graphique de la répartition financière du CDA (Page 23)

Graphique n°2 : Image graphique des dépenses financières du CDA (Page 23)

Graphique n°3 : Représentation en histogramme des problèmes socioéconomiques des jeunes des quartiers ciblent du CDA (Page 40)

Graphique n°4 : Représentation en secteur des problèmes socioprofessionnels des jeunes vivants dans les quartiers ciblent du CDA (Page 41)

Graphique n°5 : Représentation en courbe de niveau l'application de chaque caractère de l'Education dans la réinsertion en 03 périodes (Page 46)

LISTE DES ACRONYMES

- UNESCO : United Nations for Education, Science and Culture Organizations: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Page 1)
- ONG : Organisations Non Gouvernementales (Page 2)
- CDA : Conseil de Développement d'Andohatapenaka (Page 2)
- VAD : Visite à Domicile (Page 5)
- CRENA : Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire (Page 20)
- RFP : Réinsertion Formation Professionnelle (Page 20)
- PAPM : Programme d'Appuis aux Petits Métiers (Page 20)
- PAIQ : Programme d'Appuis aux Initiatives de Quartier (Page 20)
- EDR : Enfants Des Rues (Page 21)
- ASAMA : Action Scolaire d'Appuis pour Malagasy Adolescent (Page 21)
- FIASLA / FIASVA : Fampivoarana Iombonana Anjara Sehatry ny Lehilalhy / Vehivavy Andohatapenaka (Page 21)
- FITAGA / FITAFI : Fampivoarana Iombonan'ny Tanora Garçon / Fille (Page 21)
- PAM : Programme Alimentaire Mondiale (Page 22)
- CCFD : Comité Catholique contre la Faim pour le Développement (Page 22)
- APM : Appuis aux Petits Métiers (Page 23)
- CEPE : Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (Page 29)
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement Page 29)
- NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication (Page 30)
- JIRAMA : Jiro sy RAno Malagasy (Page 35)

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n° 1 : Tableau représentatif des types et caractéristique des personnes et groupes enquêtés.
(Page 31)
- Tableau n°2 : Tableau représentatif de la situation socioprofessionnelle des enquêtés (Page 33)
- Tableau n° 3 : Caractéristique du ménage et revenu des enquêtés (Page 34)
- Tableau n°4 : Situation de logement et d'hygiène du ménage des enquêtés (Page 35)
- Tableau n°5 : Situation culturelle, loisirs et NTIC des enquêtés (Page 36)
- Tableau n°6 : Tableau résumant le Sondage d'opinion auprès des enquêtés concernant la question : Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ? (Page 37)
- Tableau n°7 : Tableau résumant le Sondage d'opinion auprès des enquêtés concernant la question : Quelles sont les difficultés des jeunes qui ont besoin d'être résolu ? (Page 42)
- Tableau n°8 : Tableau résumant les différences entre les jeunes réinsérés et les jeunes du quartier (Page 57)
- Tableau n° 9 : Relation entre suggestions et perspectives pour le projet RFP du CDA (Page 60, 61)

LISTE DES FIGURES

- Figure n°1 : Représentation schématique de la liaison (trilogie) entre l'Education, la Délinquance Juvénile et la Réinsertion sociale (Page 17)
- Figure n°2 : Organigramme du CDA (Page 20)
- Figure n°3 : Organigramme de la RFP (Page 21)

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique n°1 : Image graphique de la répartition financière du CDA (Page 23)
- Graphique n°2 : Image graphique des dépenses financières du CDA (Page 23)
- Graphique n°3 : Représentation en histogramme des problèmes socioéconomiques des jeunes des quartiers ciblent du CDA (Page 40)
- Graphique n°4 : Représentation en secteur des problèmes socioprofessionnels des jeunes vivants dans les quartiers ciblent du CDA (Page 41)
- Graphique n°5 : Représentation en courbe de niveau l'application de chaque caractère de l'Education dans la réinsertion en 03 périodes (Page 46)

LISTE DES ACRONYMES

- UNESCO : United Nations for Education, Science and Culture Organizations: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Page 1)
- ONG : Organisations Non Gouvernementales (Page 2)
- CDA : Conseil de Développement d'Andohatapenaka (Page 2)
- VAD : Visite à Domicile (Page 5)
- CRENA : Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire (Page 20)
- RFP : Réinsertion Formation Professionnelle (Page 20)
- PAPM : Programme d'Appuis aux Petits Métiers (Page 20)
- PAIQ : Programme d'Appuis aux Initiatives de Quartier (Page 20)
- EDR : Enfants Des Rues (Page 21)
- ASAMA : Action Scolaire d'Appuis pour Malagasy Adolescent (Page 21)
- FIASLA / FIASVA : Fampivoarana Iombonana Anjara Sehatry ny Lehilalhy / Vehivavy Andohotapenaka (Page 21)
- FITAGA / FITAFI : Fampivoarana Iombonan'ny Tanora Garçon / Fille (Page 21)
- PAM : Programme Alimentaire Mondiale (Page 22)
- CCFD : Comité Catholique contre la Faim pour le Développement (Page 22)
- APM : Appuis aux Petits Métiers (Page 23)
- CEPE : Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (Page 29)
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement Page 29)
- NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication (Page 30)
- JIRAMA : JIro sy RAno Malagasy (Page 35)

ANNEXES

ANNEXES 1

Les différentes questions posées lors de l'entretien individuel :

Questions pour l'identification des jeunes du quartier

- Etes-vous du quartier ?
- Etes-vous originaire de ce quartier ou des migrants ?
- Est-ce que vous étudiez ou vous travailler ?
- Ce travail vous satisfait – il est suffisant pour vos besoins ?
- Comment voyez – vous la vie des jeunes d'aujourd'hui dans votre quartier ?
- Définissez selon vous c'est que la délinquance juvénile ?
- A partir de cette définition, considérez-vous votre vie dans la délinquance ?
- Quels problèmes, selon vous, mènent les jeunes à la délinquance ?
- Parmi ces problèmes lesquels sont très fréquents dans le quartier, et dont vous êtes aussi victime ?
- D'après vous quelles solutions pourraient aider à résoudre ces problèmes liés aux jeunes ?
- Actuellement, dans votre cas, quel sera votre projet d'avenir ?
- Dans ce cas, quels sont les moyens que vous envisager pour arriver à vos fins ?
- Si l'on vous propose maintenant de poursuivre vos études ou de vous donner une formation professionnelle qu'en pensez-vous ?

Questions pour la découverte des jeunes réinsérés

- Etes – vous du quartier ?
- Avez – vous déjà fréquenté l'école auparavant ?
- Pourquoi avez – vous abandonner l'école ?
- Et depuis ce temps là avez-vous ou non du travail ?
- Selon vous, les jeunes de ce quartier ont – ils des problèmes ?
- Vous considérez-vous parmi ces jeunes qui ont des difficultés ?
- Comment êtes-vous au courant du projet RFP du CDA ?
- Cela vous inspire t – il volontairement ou quelqu'un vous a poussé à le faire ?
- A votre arrivé au CDA, les activités de la réinsertion ont – elles étaient auxquelles vous vous attendiez ?
- Depuis quand êtes – vous ici au CDA ?

- Selon vous, ces différentes activités sont ils vraiment nécessaire pour les jeunes ?
- Les responsables sont-ils actifs selon votre avis ?
- La réinsertion vous apporte t- elle une opportunité dans la vie ou est ce que c'est une perte de temps tout simplement ?
- A part la réinsertion formation professionnelle, à votre avis, quel moyen peut-on exercer pour résoudre les problèmes des jeunes ?
- En sortant de cette réinsertion professionnelle, quel est votre projet d'avenir ?

Questions pour les enseignants de la RFP

- Depuis quand vous vous enseigner ici au RFP?
- Avez-vous des méthodes pédagogiques à suivre pour l'enseignement ou la formation ?
- Comment procéder – vous pendant le premier temps de l'enseignement ?
- Comment se comporte les jeunes bénéficiaires durant la réinsertion ?
- Suivent-ils avec respect les disciplines et les règlements de la RFP ?
- Existe-t-il une relation mutuelle avec vous et les parents des jeunes réinsérés ?
- Faite – vous de suivi tout le jour surtout pour l'abandon et l'absence ?
- Prendriez – vous des mesures en présence d'un cas qui a besoin d'une intervention survenue au moment du processus de la réinsertion comme maladie, divorce des parents, décès de parents... ?
- Parmi ces jeunes réinsérés, partagent-ils ses problèmes avec vous ?
- Vue le nombre des bénéficiaires, les enseignants et les formateurs sont ils suffisants ?
- Selon votre avis quels sont les faiblesses et les atouts de cette réinsertion ?

Questions pour les responsables de la RFP et du CDA

- Comment avez-vous conçu le projet RFP ?
- Quels sont les objectifs pour ce projet de réinsertion ?
- Quels sont vos procéder pour le recrutement des bénéficiaires et les critères d'adhésion ?
- Quelle est votre politique d'éducation et de formation afin d'atteindre l'objectif ?
- A part la réinsertion, existe-t-il d'autres mesures de prise en charge de ces jeunes ?
- Pour vous, la réinsertion est-elle la seule moyen pour aider les jeunes du quartier ?
- Quels sont les plus considérables effets et les mauvais résultats depuis que le projet existe ?
- Quelle amélioration considérez vous à faire ?

GUIDE D'ENTRETIEN
(Entretien de groupe ou focus groupe)

Date :

Lieu :

N° :

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Niveau d'instruction :

Analphabète : Primaire : Secondaire : Terminal :

Situation matrimoniale : Marié : Non marié :

Travail : Oui : Non :

Nombre de personne dans le ménage :

1 à 5 : 6 à 9 : 10 et plus :

Revenu du ménage par mois :

Moins de 60 000Ar : moins de 100 000Ar : 100 000Ar et plus :

Nombre de chambre du ménage :

1 : 2 : 3 :

Eau potable JIRAMA : Oui : Non :

Électricité JIRAMA : Oui : Non :

Douche et WC personnel : Oui : Non :

Religion : Oui : Non :

Loisirs : Oui : Non :

NTIC : Oui : Non :

Les différents thèmes à discuter lors de l'entretien de groupe (focus groupe)

- La délinquance juvénile est-elle une réalité ou mythe dans votre quartier ?
- Quelles sont les problèmes des jeunes qui ont besoin d'être résolu ?
- L'Education et la réinsertion sont-elles adéquate pour aider les jeunes à surmonter la délinquance juvénile ?

ANNEXES 2

Effectif des jeunes réinsérés de chaque projet :

Projet ASAMA :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	18	07	25

Projet EDR :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	16	09	25

Projet FITAFI :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Zokiny
Effectif	24	24	20
Totaux : 68			

Projet FITAGA :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Zokiny
Effectif	55	28	44
Totaux : 127			

Projet FIASLA / FIASVA :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	60	23	83

Effectif des jeunes réinsérés par formation professionnelle :

Module coupe et couture (CC) :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	00	25	25

Module coiffure (CF)

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	00	22	22

Module cuisine (CU) :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	12	16	28
	Garçons	Filles	Totaux

Module ouvrage métallique (OM) :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	29	00	29
	Garçons	Filles	Totaux

Module ouvrage bois (OB) :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	21	00	21
	Garçons	Filles	Totaux

Module mécanique auto (MA) :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	34	00	34
	Garçons	Filles	Totaux

Module électricien bâtiment (EB) :

	Garçons	Filles	Totaux
Effectif	09	00	09
	Garçons	Filles	Totaux

Tableau récapitulatif de l'effectif des jeunes réinsérés par module :

Projet	Garçons	Filles	CC	CF	CU	OM	OB	MA	EB
ASAMA	18	07							
EDR	16	09							
FITAFI / FITAGA	68	127	17	19	06	15	13	19	05
FIASLA / FIASVA	60	23	08	03	22	14	08	15	04
TOTAL	162	166	25	22	28	29	21	34	09
TOTAUX	328 bénéficiaires								

ANNEXES 3

FICHE D'ENQUETE

Daty (Date):

Tanana (lieu):

Fokontany :

N°:

Anarana sy fanampiny (ny voahadihady):.....

(Nom et prénoms de l'enquêté)

Taona:..... Lahy:..... Vavy:.....
(Age) (Masculin) (Féminin)

Fianarana vita:.....

(Niveau d'étude fréquenté)

(1: mahay mamaky teny sy manoratra / 2: tsy mahay mamaky teny sy manoratra): 1 / 2

(Savoir lire et écrire) (Analphabète)

Mianatra sa miasa: Mianatra :..... Miasa:..... Hafa:.....
(Scolarisé / travaillé) (Scolarisé) (Travaillé) (Autres)

Ny ara-panambadiana: Ray:..... Reny:..... Zanaka:
(Situation matrimoniale) (Père) (Mère) (Enfant)

Isan'ny olona ao an-tokantrano: Lahy:..... vavy:
(Nombre de personnes au foyer) (Masculins) (Féminins)
Lehibe:..... Tanora:..... Ankizy:
(Adultes) (Jeunes) (Enfants)

Isan'ny ankizy mianatra na tsia: Mianatra:..... Tsy mianatra:
(Nombre des enfants non scolarisés) (Scolarisés) (Non scolarisés)

Isan'ny olona miasa ao antokantrano: 01:.... 02: 03:....
(Nombre de personnes ayant un travail au foyer)

Fitambaran'ny vola miditra ao an-tokantrano:

(La revenue totale du foyer)

.....Ar / Andro.....Ar / Herinandro.....Ar / Volana; Hafa.....
Ar/jour Ar/semaine Ar/moi ; Autres

Ny momba ny trano:

(Concernant la maison)

Ny akora nanamboaranan ny trano:

Hazo	Tany na ritsopeta	Biriky tany	Biriky tany manga	Hafa

Isan'ny hefitra:

Efitra 01	Efitra 02	Efitra 03	Efitra 04

Tompony:..... Manofa:.....

Misy jiro: Eny Tsia Hafa:.....

Misy rano: Eny Tsia Hafa:.....

Misy toeram-pivoahana sy fodiovana manokana:

Eny Tsia Hafa:.....

Ny ara-piarahamonina:

Adidy amin'ny fokontany:	Eny	Tsia
	Antony:	
Finoana:	Eny	Tsia
	Antony:	Finoana:
Fialamboly:	Eny	Tsia
	Antony:	Inona:
Fahazahoam-baovao:	Eny	Tsia
	Antony:	Inona:

FANAMARIHANA MANOKAN'NY VOA HADIHADY

FANAMARIHANA MANOKAN'NY MPANADIHADY

ANNEXES 4

TEXTES SUR LES DROITS DE L'ENFANT

(Réf : Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.)

Droits de l'enfant, droits notamment reconnus en 1989 par la Convention des droits de l'enfant, adoptée à New York par l'Assemblée générale des Nations unies. Cet instrument constitue le droit international des droits de l'enfant, qui n'est pas le reflet exact du droit français des droits de l'enfant.

Le droit international : la convention de new York du 20 novembre 1989

Le premier texte protecteur des droits de l'enfant a été adopté par l'Assemblée de la Société des nations le 26 septembre 1924. C'est la déclaration de Genève, première formulation internationale des droits de l'enfant. Ce texte a servi de point de départ à l'élaboration de la Déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 septembre 1959. Toutefois, ce texte ne constituait qu'une déclaration de principe, sans force contraignante pour les États.

Le texte de la Convention de New York constitue à cet égard un progrès significatif, non seulement parce qu'il étoffe considérablement les instruments antérieurs, mais surtout parce qu'il est doté d'une force obligatoire depuis son entrée en vigueur, le 3 septembre 1990, date à laquelle il a réuni les vingt ratifications nécessaires. Un Comité des droits de l'enfant est d'ailleurs constitué, afin de surveiller l'exécution de la Convention dans le monde (art. 43), même si son contrôle ne donne pas lieu à de véritables sanctions.

Quant au contenu de la Convention, après un préambule qui renvoie aux grands textes internationaux protecteurs des droits de l'homme (Déclaration de 1948, etc.) et aux textes antérieurs de protection des droits de l'enfant (Déclaration de Genève de 1924, etc.), on peut distinguer, parmi les cinquante-quatre articles de la Convention, ceux qui consacrent et adaptent les droits de l'homme et ceux qui sont spécifiquement attribués à l'enfant. L'article Ier donne, en outre, une définition de l'enfant protégé par la Convention : il s'agit de « tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation applicable ». En France, donc, tous les mineurs sont susceptibles de se prévaloir de ce texte, y compris — dans certaines hypothèses — les mineurs émancipés.

L'enfant et les droits de l'homme

Le texte de la Convention de New York applique aux enfants les droits de l'homme fondamentaux, ainsi que l'essentiel des droits de l'homme dits de la seconde génération, c'est-à-dire des droits économiques, sociaux et culturels.

Les droits fondamentaux

Ces droits constituent des droits subjectifs, qui peuvent être invoqués par leur titulaire, c'est-à-dire par tout enfant, directement devant un tribunal qui doit en imposer le respect, en vertu de l'autorité supérieure des traités en droit français (art. 55 de la Constitution). Mis à part le droit à la vie, ces droits peuvent être classés, selon qu'ils visent la liberté, l'égalité ou la dignité de l'enfant, étant observé que sont ici exclus les droits politiques, ce qui est logique s'agissant de mineurs.

La liberté reconnue à l'enfant est tout à la fois une liberté de circulation (art. 10), la liberté de conscience (art. 14), avec comme corollaire le droit d'obtenir le statut de réfugié politique (art. 22), une liberté de réunion (art. 15) et surtout une liberté d'expression (art. 13), qui est particulièrement marquée dans toutes les procédures judiciaires dont l'enfant peut faire l'objet. C'est ainsi que « le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant » et la garantie que cette opinion soit dûment prise en considération est affirmée par l'article 12 de la Convention. La liberté de l'enfant est également protégée par l'article 11, qui interdit les déplacements illicites d'enfants ou par l'article 35, qui prohibe les enlèvements ainsi que la traite d'enfants.

Le droit à l'égalité est affirmé par l'article 2, qui interdit toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique de l'enfant lui-même ou de ses parents.

La dignité de l'enfant fait l'objet de plusieurs dispositions. La première d'entre elle est l'article 3, qui impose que l'intérêt de l'enfant soit la considération primordiale de toutes les décisions le concernant. L'article 23 considère spécifiquement le droit des enfants handicapés physiques ou mentaux à mener une vie décente dans les meilleures conditions possibles. Enfin, on peut considérer que le droit à une identité relève également de la dignité de l'enfant, en ce qu'il lui assure une nationalité et un nom (art. 7 et 8).

Les droits économiques, sociaux et culturels

Ces droits, à la différence des précédents, ne constituent pas des droits subjectifs susceptibles d'être invoqués par leur titulaire. Ils représentent seulement l'engagement des États prenant part à la Convention de tout faire pour les mettre en œuvre (art. 4).

Il s'agit du droit à un niveau de vie suffisant (art. 27), du droit de jouir du meilleur état de santé possible (art. 24 et 25), du droit de bénéficier de la sécurité sociale (art. 26), du droit à l'éducation (art. 28) et du droit au repos et aux loisirs (art. 31). Ces deux derniers droits abordent déjà la question sous l'angle du destinataire spécifique que constitue l'enfant. Mais on voit bien que ces droits ne peuvent être revendiqués directement par l'enfant. Tout au plus, les États signataires se sont-ils engagés à mettre en œuvre des politiques favorisant la santé et l'accès aux soins, l'éducation ou le loisir des enfants.

Les droits de l'enfant en tant qu'enfant

C'est d'abord contre la violence que l'enfant est spécifiquement protégé par la Convention. C'est ensuite sa situation au sein de sa famille qui est prise en compte.

L'enfant et la violence

Qu'il soit victime ou auteur de violences, la faiblesse de l'enfant nécessite une protection renforcée.

L'enfant victime de violences

La violence physique et la violence économique font l'objet de plusieurs dispositions. La première est visée non seulement dans les articles qui protègent l'enfant en cas de guerre (l'article 38 enjoint notamment les États à ne pas enrôler d'enfants de moins de 15 ans dans les conflits), mais aussi dans des situations moins dramatiques. C'est ainsi, par exemple, que la discipline scolaire ne doit pas être incompatible « avec la dignité de l'enfant en tant qu'être humain » (art. 28 alinéa 2). La violence que constitue l'exploitation sexuelle des enfants fait l'objet de l'article 34 qui enjoint les États à lutter contre la prostitution infantile et contre leur participation à toute forme de pornographie.

C'est enfin l'exploitation économique des enfants qui est réglementée. L'article 32 interdit à l'enfant les travaux risqués ou « susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ». À cette fin, les États doivent, en particulier, fixer un âge minimum d'admission à l'emploi et prévoir des conditions de travail adaptées aux enfants.

L'enfant délinquant

L'article 40 prévoit d'abord que l'enfant suspecté d'infraction soit traité d'une façon qui tienne compte de son âge et qu'il puisse bénéficier d'un avocat. L'article 37, quant à lui, protège l'enfant convaincu d'infraction, notamment en interdisant que soit prononcée contre lui la peine de mort ou l'emprisonnement à vie, et en restreignant au maximum les cas d'emprisonnement des mineurs. La Convention veille également, dans son article 40 alinéa 2, à ce que le principe de non rétroactivité de la loi pénale soit appliqué aux enfants.

L'enfant et sa famille

La filiation

La question est traitée indirectement par la Convention à travers deux articles. L'article 2 interdit que l'enfant soit l'objet d'aucune forme de discrimination. Cet article interdit donc notamment qu'un traitement différent soit réservé aux enfants légitimes et aux enfants naturels. C'est lui qui a justifié la modification, en 1993, de l'article 340 du Code civil qui restreignait sévèrement les cas de recherche en paternité naturelle. Pour autant, l'article 334-10 du même code continue d'interdire l'entièvre filiation des enfants incestueux, puisque dès lors que la filiation est établie à l'égard d'un des parents, la filiation à l'égard de l'autre ne peut être établie. Il y a là une discrimination inacceptable au regard de la Convention de New York. Demeure également en droit français une discrimination à l'encontre des enfants adultérins (art. 760 et suiv. du Code civil), qui réduit leur vocation successorale, et qui, à ce titre, semble incompatible avec l'article 2 de la Convention de New York.

C'est ensuite l'article 7 de la Convention qui pose le principe selon lequel « l'enfant a, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux ». On parle communément ici d'un droit pour l'enfant « à la connaissance de ses origines ». Or, le droit français connaît divers types de situations dans lesquelles ce droit n'est pas respecté.

Le premier est le cas de l'accouchement sous X. Cette possibilité, prévue par l'article 42 du code de la Famille et de l'Aide sociale et par les articles 341-1 et 57 du Code civil, empêche, en pratique, l'enfant d'établir sa filiation maternelle, en le privant de tout point de départ dans ses recherches : le dossier de l'aide sociale à l'enfance est presque vide, tout comme l'acte de naissance à la mairie et la copie du jugement d'adoption. Cette position est également partagée par le Luxembourg et l'Italie ainsi que par l'Espagne, mais seulement pour les mères non mariées. Or, une telle restriction semble bien incompatible avec l'article 7 de la Convention. De nombreuses associations, Droit des pupilles de l'État et adoptés à leurs origines (Dpao) et Coordination pour le droit à la connaissance des origines (Cadco), militent

d'ailleurs pour la suppression de l'anonymat d'un tel accouchement. Cependant, des voix s'élèvent pour souligner les risques liés à cette suppression, qui pourrait, par exemple, contraindre les mères en détresse à des pratiques illégales ou douteuses (accouchement hors des structures hospitalières, abandon, etc.). Une voie médiane pourrait consister à conserver le secret de l'accouchement, mais à permettre à l'enfant, une fois majeur, d'avoir accès à certaines informations conservées par un conseil pour la recherche des origines familiales.

Le problème se pose de la même façon en cas d'adoption plénière de l'enfant, qui rompt le lien de filiation biologique faisant de l'adopté l'enfant légitime de l'adoptant. Cette adoption entraîne, en effet, l'établissement d'un nouvel acte de naissance. L'adopté ne pourra, par la suite, avoir communication des informations antérieures à l'adoption qu'en demandant une copie du jugement d'adoption, à supposer qu'il en ait connaissance, ce qui n'est pas toujours le cas.

Le dernier point litigieux du droit français de la filiation au regard de la Convention se situe aux articles 311-19 et suivants du Code civil, relatifs à la procréation médicalement assistée. En effet, l'article 311-19 dispose qu'en cas « de procréation médicalement assistée avec tiers donneur, aucun lien de filiation ne peut être établi entre l'auteur du don et l'enfant issu de la procréation ». L'anonymat du donneur de gamètes heurte incontestablement le droit de l'enfant à connaître ses origines réelles.

La capacité

La convention de New York ne contient aucune disposition relative à la capacité de l'enfant. Seul son préambule rappelle que la faiblesse de l'enfant impose qu'il soit protégé de manière appropriée. Le droit français, par le régime de l'autorité parentale exercée sur l'enfant par les parents et par celui de l'administration légale des biens de l'enfant, répond aux objectifs de la Convention.

Le droit à une vie familiale

L'article 9 de la Convention proclame le droit pour l'enfant de ne pas être séparé de ses parents. Lorsque les parents de l'enfant ne vivent pas ensemble, la Convention insiste sur le droit pour l'enfant d'entretenir des relations avec ses deux parents (art. 10, 11 et 18), y compris lorsqu'une décision de placement a été prise dans l'intérêt de l'enfant (art. 9 et 20). Au plan international, la Convention encourage les États à faciliter les rapports de l'enfant avec ses deux parents lorsque ceux-ci résident dans des États différents (art. 10 et 11).

Rubrique épistémologique :

Nom : RAKOTOARIVELO

Prénoms : Iharimanitra Faramampianina

Adresse : Lot IC 97 Bis Andrefan'ilafy

Contact : 032 47 588 87

Titre du mémoire : « Les rôles de l'Education dans la réinsertion des jeunes »

Directeur de mémoire : Monsieur RABARY-NDRANO Henry

RESUME

La délinquance juvénile est un fait social rattaché à la vie en société. Elle est le plus souvent interprétée comme le résultat d'une désorganisation sociale provenant de la famille ou une anomalie survenue dans la fréquentation des écoles, qui place l'individu dans une situation de marginalité et d'inactivité. En conséquence, la délinquance juvénile a des impacts négatifs sur le plan socio-économique qui entraîne la pauvreté.

La prise en charge de jeunes pour la prévention de la délinquance juvénile et pour réduire la forte proportion de jeunes délinquants est fortement sollicitée. La réinsertion sociale est la réponse dont la société pourrait apporter à la délinquance juvénile. En revanche, la réinsertion sociale ne peut être opérationnelle sans avoir une action éducative et professionnelle. La réinsertion éducative a pour but de donner aux réinsérés les possibilités de s'intégrer à nouveau à la société dont ils ont été exclus. Tandis que la réinsertion professionnelle a comme objectif de donner accès à un métier formel aux jeunes réinsérés. En effet, l'Education est le principal instrument de la réinsertion par le biais de ses différents rôles.

En somme, l'Education favorise la réinsertion sociale, laquelle pourrait amener une diminution appréciable de la délinquance juvénile. Et l'on entame ainsi un processus vers le développement.

En effet, il est nécessaire de renforcer au maximum le système d'Education et de réinsertion qui est compatible au processus du développement, de plus « l'être éduqué est l'être développé ».

Nombre de page : 72

Nombre de tableau : 09

Nombre de figure : 03

Nombre de graphique : 05

Mots clés : déviance, délinquance juvénile, marginalité, exclusion, éducation, inactivité, loppement, réinsertion, travail informel, jeunes.